

Accueil des usagers sur les places de stationnement « matérialisées » (potentiel global d'accueil de 30% supplémentaires par rapport à la situation actuelle)

Amélioration des rejets dans le milieu naturel (mise en conformité)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

//

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
SUPERFICIE TOTALE de l'aire de repos = 85200m ² (domaine public autoroutier)	m ²
Superficie du projet = 50500 m ²	m ²
longueur du projet = 400m	m
largeur du projet = 130m	m

4.6 Localisation du projet

Adresse

Gironde
Commune de Mios
A63 – sens Bordeaux-Arcachon
Entre les PR18 et 19

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les rubriques 5^a a), 6^a b) et d), 8^a, 10^a, 18^a, 28^a a) et b), 32^a ; 41^a et 42^a :

Point de départ :

X=351482.2452 - Y = 268855.9574

Point d'arrivée :

X=351011.0202 - Y = 268498.413

Communes traversées :

Mios

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel des sols: domaine public autoroutier – aire de repos
stationnement
Boisements, en majorité de pins

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

PLU de MIOS

Zone A

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parcs Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG)
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de l'État en cours d'élaboration
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation prescrit en date du 10 novembre 2010 (Ne concerne pas la zone du projet)
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SIC « vallées de la Grande et de la Petite Leyre » (FR7200721) À environ 4 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux, de type GNT et enrobés, seront acheminés sur la zone du projet pour la constitution de la plate-forme à partir de carrières proches.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir étude jointe. Le projet est conçu pour éviter les impacts sur les secteurs sensibles recensés. Les prescriptions de l'écologue seront suivies afin de préserver l'espèce floristique d'enjeu moyen en présence ainsi que le reste de la faune et de la flore en présence ou à proximité du périmètre du projet.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cependant, il ne s'agit pas d'espace forestier à proprement parler mais uniquement du domaine public autoroutier comportant des boisements diffus compris entre l'autoroute et l'espace de stationnement actuel.

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier générera du bruit de même que son exploitation (partie intégrante de l'A63). Aucune ZBC n'est identifiée dans le secteur du projet dans le PPBE État en cours d'élaboration. La zone géographique du projet est située dans un secteur non urbanisé.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations seront générés dans la phase chantier. La zone géographique du projet est située dans un secteur non urbanisé: il n'y aura donc aucun impact sur le voisinage.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier peut générer des émissions de poussières. Celles-ci seront maîtrisées par des mesures spécifiques (arrosage, etc.)
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets sont effectués dans le réseau de collecte autoroutier existant après transit par des dispositifs de rétention et de traitement des eaux (pluviales et usées), ce qui améliorera la situation par rapport à l'état actuel.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant le caractère autoroutier de l'environnement du projet et la limitation de l'emprise du projet au strict périmètre du domaine public autoroutier de l'aire de repos actuelle ;
Considérant les pratiques de stationnement « sauvage » des PL actuellement dans l'espace boisé de l'aire de repos sans protections particulières des espaces naturels et forestiers environnants ;
Considérant que le plan d'eau à proximité de l'aire du projet ne sera pas impacté par le projet, celui-ci étant situé en aval ;
Considérant l'étude de l'écologue jointe ne montrant pas d'enjeu particulier sur l'aire du projet à l'exception de l'espèce aquatique (utriculaire citrine) observée dans le fossé de l'aire de repos et de 3 chênes présentant des traces de coléoptères ; et sachant que les prescriptions de préservations de ces espèces formulées par l'écologue seront strictement appliquées en complément des recommandations du guide CFTR du SETRA ;
Considérant l'impact réduit sur le paysage étant donné que la réduction de surface boisée est strictement limitée à l'intérieur de l'aire de repos et sachant qu'une végétalisation adaptée sera prévue sur le merlon prévu entre l'A63 et l'aire de repos et que l'espace boisé existant au sud de l'aire de repos sera préservé ;
Considérant l'impact positif du projet sur la qualité et le débit des rejets hydrauliques par la mise en place d'ouvrages de rétention et de traitement des eaux pluviales et un système d'assainissement autonome des sanitaires aux normes actuelles ;

Je considère que le projet de réaménagement sur l'emprise du domaine public autoroutier améliore la situation actuelle du point de vue des usages et de la préservation des eaux et impacte de façon mineure l'environnement. J'estime donc qu'il n'est pas nécessaire qu'il fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Étude des milieux naturels (BKM – juin 2012)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Bordeaux**

le. **10/10** **juil.** 2012

Signature

**Le directeur interdépartemental
des routes Atlantique**

Jacques LE-MESTRE

Maître d'Ouvrage :



Ministère de l'Ecologie,
du Développement Durable
et de l'Energie



Autoroute A63 sens Bordeaux / Bayonne
Commune de MIOS
entre les PR18+478 et 19+070

Aménagement de l'aire de repos
des
Gargails Ouest

Dossier étude " Cas par Cas "

PLAN DE SITUATION

Maître d'Ouvre :

Direction Interdépartementale
des Routes Atlantique

District de Gironde
1, rue du Maréchal Gallieni 33140 Villenave d'Ornon
Téléphone 05 56 87 74 00- Télécopie 05 56 87 74 19

VERSION	DATE	DOCUMENT MODIFIE	VALIDATION
1	28/06/2012	Emission du document	édité par D.G.

Vérifié par :
Le Chef du District de
Gironde

Cédric Tajchner

Villenave d'ornon le,

PLAN N° : 1

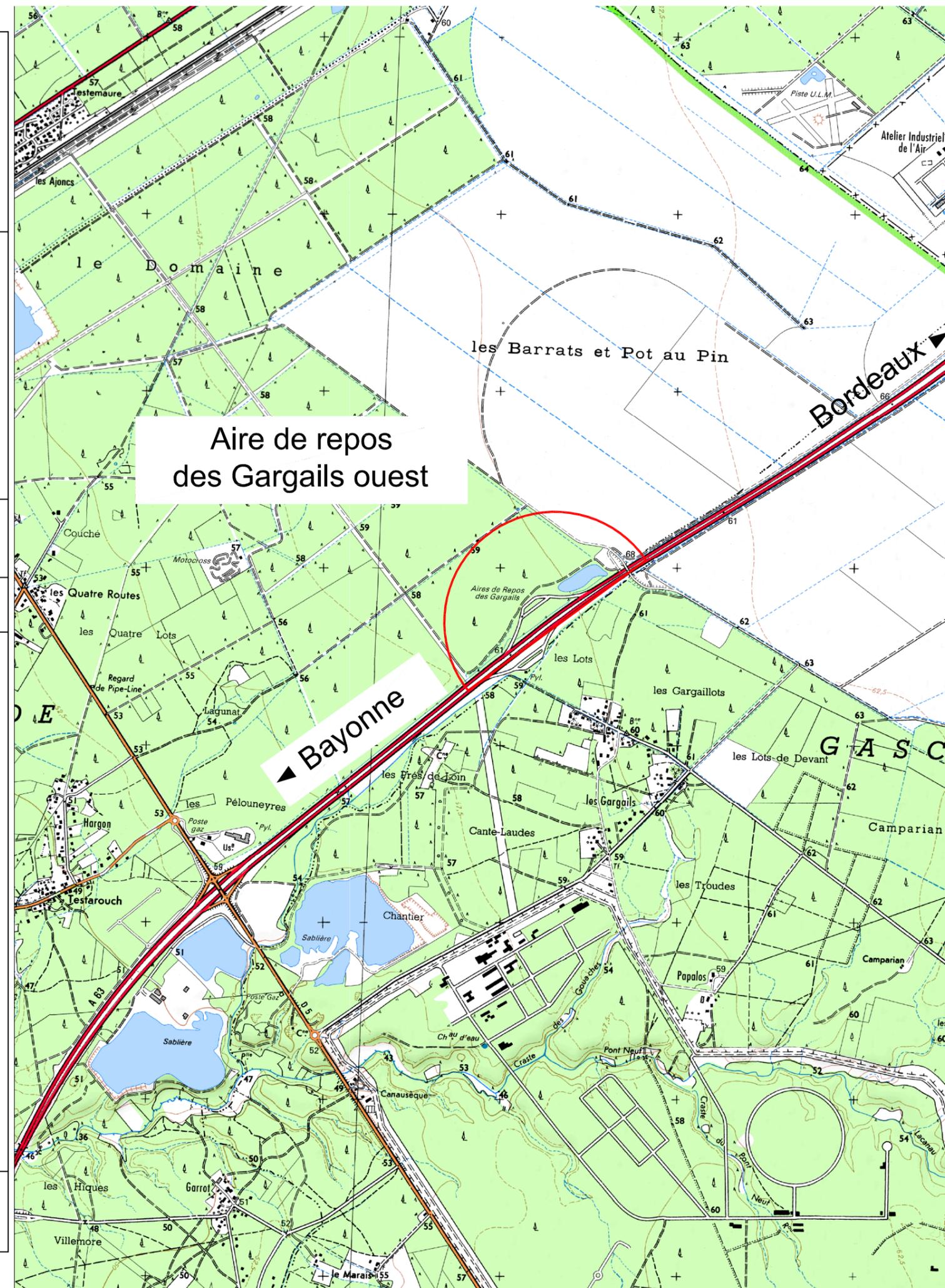
Echelle : 1/25000

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques

Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Réf: G:/ Aire des Gargails/.../
dossier cas par cas / PLAN DE
SITUATION.dwg



Maître d'Ouvrage :
 Ministère de l'Écologie,
 du Développement Durable
 et de l'Énergie

Autroroute A63 sens Bordeaux / Bayonne
 Commune de MIOS
 entre les PR18+478 et 19+070

**Aménagement de l'aire de repos
 des Gargails Ouest**

Dossier étude " Cas par Cas "

PLAN DE L'EXISTANT ET DU PROJET

Maître d'œuvre :
 Direction Interdépartementale
 des Routes Atlantique

Présent pour l'avenir

PLAN N° : 2
 Echelle : 1/500

Capacité totale des stationnements = 186 places

Zone Poid lourd : 97 places
 Zone VL :
 2 places Bus
 8 places Caravanes ou Camping-cars
 40 voitures (4 PMR inclus)

Aire de pique-nique :
 7 places Caravanes ou Camping-cars
 32 voitures (3 PMR inclus)

Total : 97 PL - 72 VL - 2 Bus - 15 Caravanes ou camping-cars

Aire de contrôle :
 7 places en attentes + 1 place en contrôle

Géolocalisation en coordonnées Lambert II étendu
 entrée de l'aire - début de l'axe projet - PR18+478
 X = 351482.2452
 Y = 268855.9574

Géolocalisation en coordonnées Lambert II étendu
 sortie de l'aire - fin d'axe projet - PR19+070
 X = 351011.0202
 Y = 268498.413

Bayonne A63 Bordeaux

PR 19+000

PR 18+478

aire de pique nique

aire de contrôle

Merlon projet

Bief de confinement

tranchées d'épandage

Huiles séparatives

fosse toilettes eaux

Toilettes projet

Huiles séparatives

Maître d'Ouvrage :
 Ministère de l'Écologie,
 du Développement Durable
 et de l'Énergie

Autoroute A63 sens Bordeaux / Bayonne
 Commune de MOS
 entre les PR18+478 et 19+070

**Aménagement de l'aire de repos
 des
 Gargails Ouest**

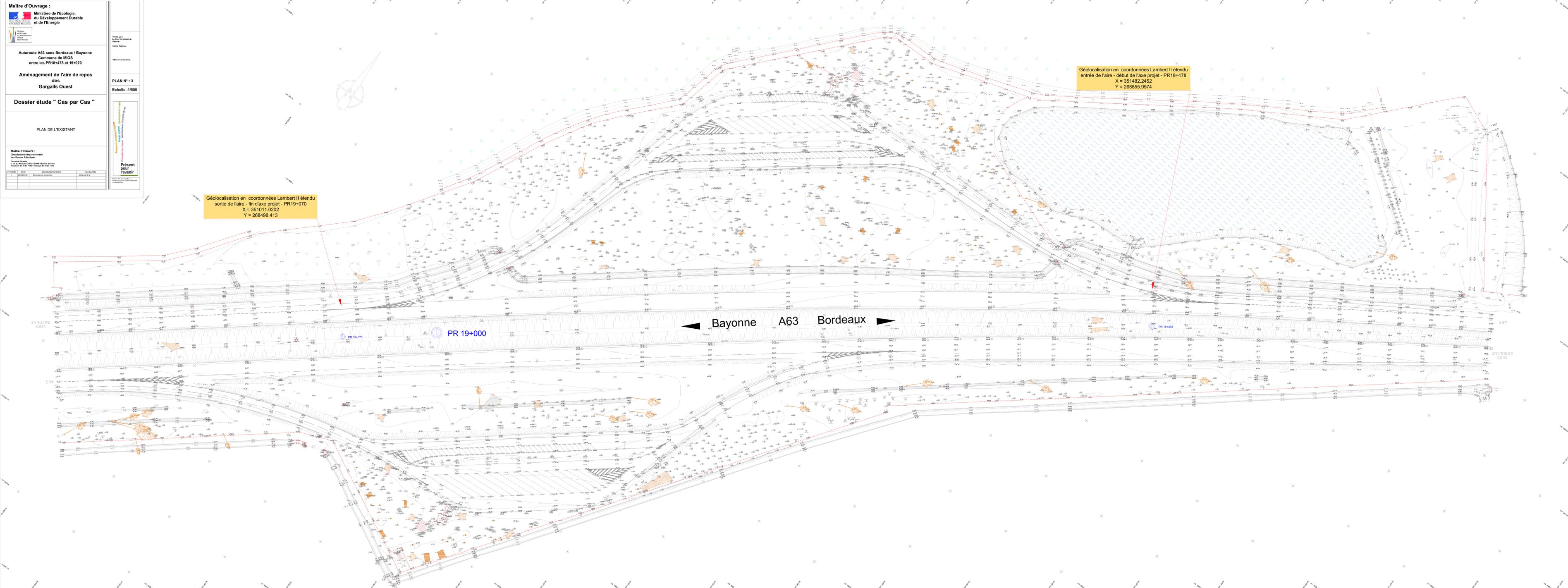
Dossier étude " Cas par Cas "

PLAN DE L'EXISTANT

Maître d'œuvre :
 Direction Interdépartementale
 des Routes Atlantique

**Présent
 pour
 l'avenir**

PLAN N° : 3
 Echelle : 1/500



Géolocalisation en coordonnées Lambert II étendu
 sortie de l'aire - fin d'axe projet - PR19+070
 X = 351011.0202
 Y = 268498.413

Géolocalisation en coordonnées Lambert II étendu
 entrée de l'aire - début de l'axe projet - PR18+478
 X = 351482.2452
 Y = 268855.9574

Bayonne A63 Bordeaux

PR 19+000

PR 18+478

Maître d'Ouvrage :



**Ministère de l'Écologie,
du Développement Durable
et de l'Énergie**



**Autoroute A63 sens Bordeaux / Bayonne
Commune de MIOS
entre les PR18+478 et 19+070**

**Aménagement de l'aire de repos
des
Gargails Ouest**

Dossier étude " Cas par Cas "

PLAN DES ABORDS DU PROJET

Maître d'Ouvre :

**Direction Interdépartementale
des Routes Atlantique**

District de Gironde
1, rue du Maréchal Gallieni 33140 Villenave d'Ornon
Téléphone 05 56 87 74 00- Télécopie 05 56 87 74 19

VERSION	DATE	DOCUMENT MODIFIE	VALIDATION
1	28/06/2012	Emission du document	édité par D.G.

Vérifié par :
Le Chef du District de
Gironde

Cédric Tajchner

Villenave d'ornon le,

PLAN N° : 4

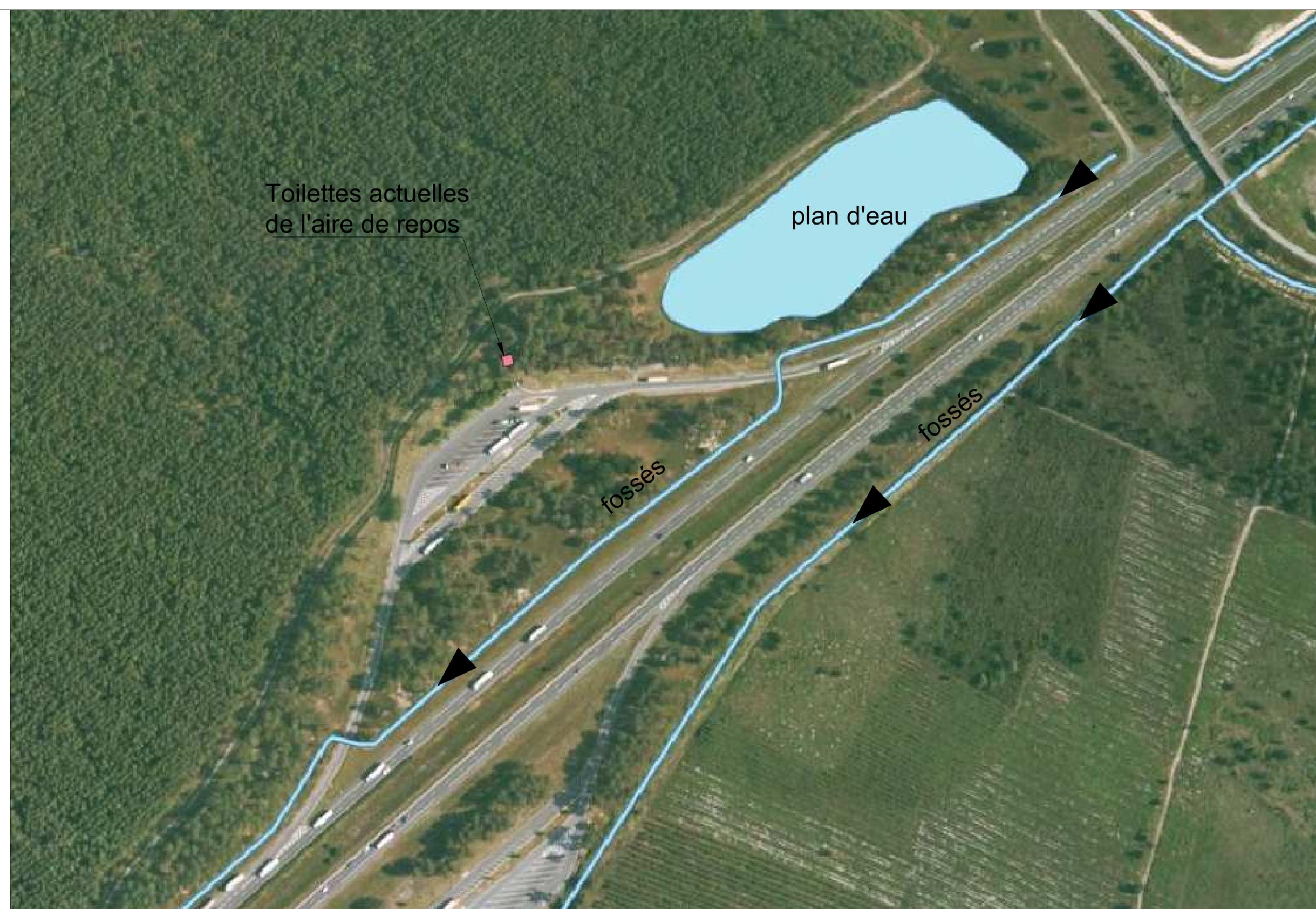
Echelle :

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques

développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Réf: G/ Aire des Gargails.../
dossier cas par cas/... aire des
gargails.dwg

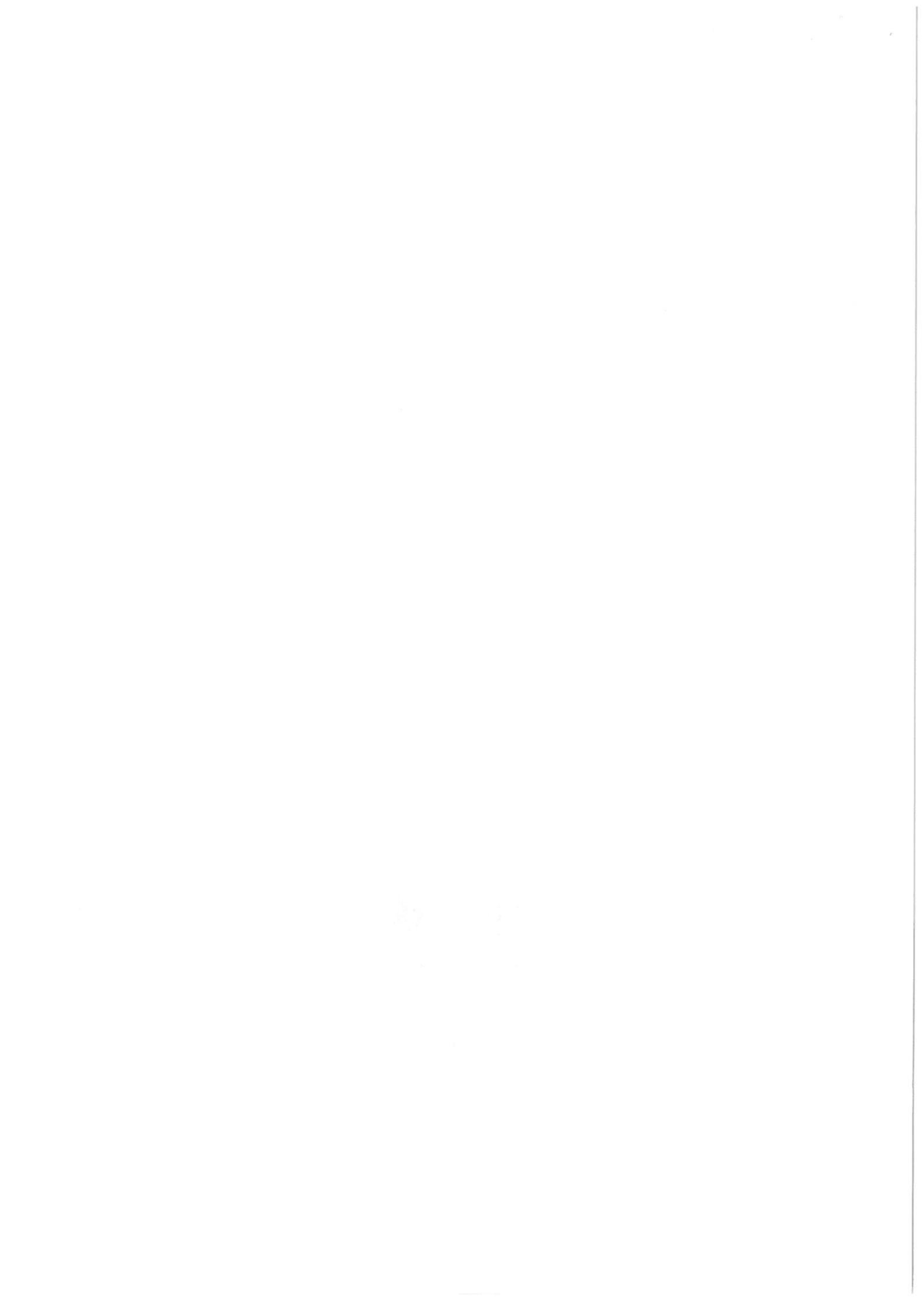


Reportage photos réalisé en date 28/03/2012.

A 63

Aires des GARGAILS Sens Bordeaux /Bayonne





AIRE DES GARGAILS

Positionnement des angles de prises de vues du reportage photos .

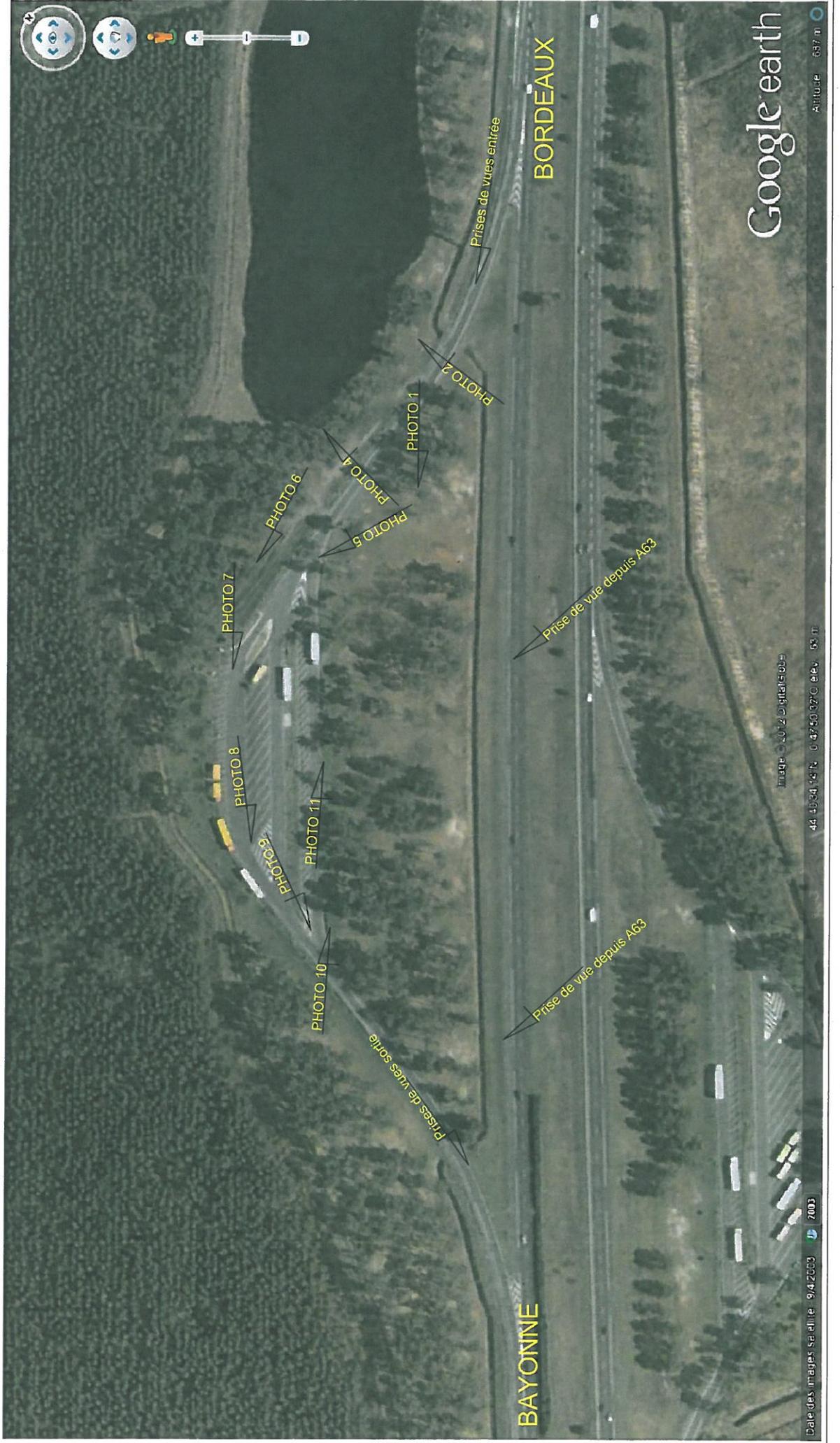


Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10

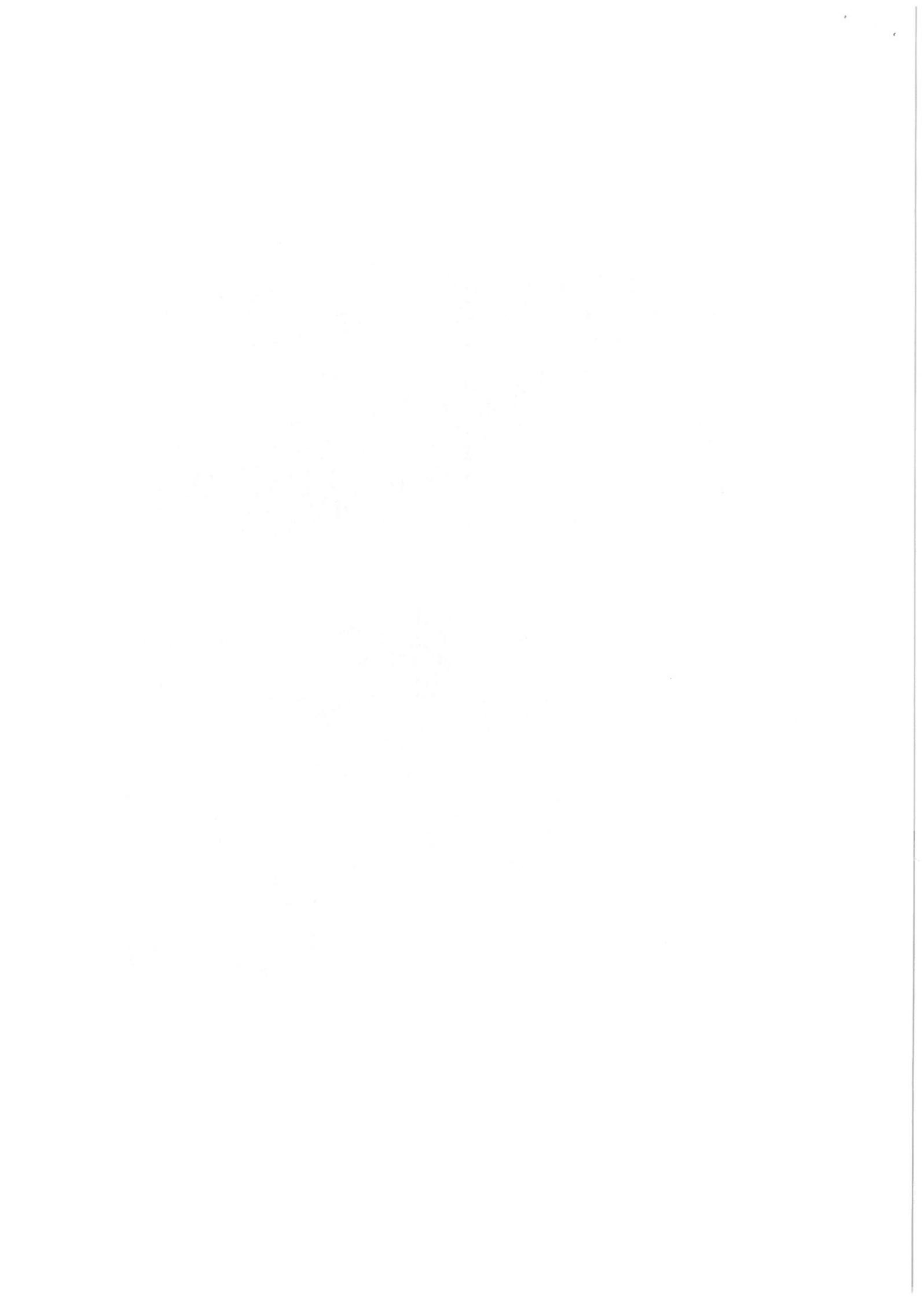


Photo 11



AIRE DES GARGAILS VUE DEPUIS A63 SENS BORDEAUX / BAYONNE





A63 . SORTIE DE L'AIRE DES GARGAILS



DIR-Atlantique
District de Gironde

Aménagement de l'aire des Gargails ouest

Etude des milieux naturels Procédure « cas par cas »

Les auteurs de l'étude

Cette analyse de l'état initial des milieux naturels a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire de l'Atelier BKM – 8, Place Amédée Larrieu – 33000 BORDEAUX :

Philippe MENARD, ingénieur écologue, chef de projet

Audrey JOUSSET, chargé d'études, spécialiste faune

Sébastien MALLOL, chargé d'études, botaniste

Armelle LEGRAND, ingénieur écologue

Elisabeth LACAZE, cartographe

Sommaire

Sommaire	1
1. Méthodologie	3
1.1 Recueil des données existantes.....	3
1.2 Habitats naturels	3
1.3 Flore patrimoniale	3
1.4 Faune patrimoniale	4
2. Périmètres réglementaires et inventaires	6
3. Habitats naturels	10
3.1 Les habitats du site du projet	10
3.2 L'environnement immédiat du projet	12
4. Flore patrimoniale	14
4.1 La flore patrimoniale du site du projet.....	14
4.2 La flore patrimoniale proche du site du projet	14
5. Faune patrimoniale	17
5.1 Les mammifères terrestres	17
5.2 Les oiseaux.....	18
5.3 Les amphibiens	19
5.4 Les reptiles.....	20
5.5 Les lépidoptères rhopalocères	21
5.6 Les odonates.....	21
5.7 Les coléoptères xylophages.....	22
6. Synthèse des enjeux et préconisations	25
6.1 Synthèse des enjeux écologiques.....	25
6.2 Préconisations en faveur du milieu naturel	25

La présente étude concerne le projet de réaménagement de l'aire des Gargails ouest qui doit être réalisé dans le cadre du programme budgétaire 2012/2013 de la DIR Atlantique.

Ce projet fait partie d'un programme d'augmentation du nombre de places de stationnement PL ayant pour objectif de remédier au déficit important de stationnement constaté sur le corridor de transit entre l'Europe du nord et la péninsule ibérique.

La réforme des études d'impact (décret du 30 décembre 2011 applicable au 1^{er} juin 2012) prévoit dans le cadre de la procédure « cas par cas » la préparation d'un dossier qui sera soumis à l'Autorité Environnementale afin de savoir si le projet doit faire l'objet d'une étude d'impact ou non.

La DIR Atlantique a souhaité intégrer à ce dossier des éléments objectifs sur l'état de lieux du milieu naturel impacté par l'aménagement de l'aire des Gargails ouest, objet de cette étude.

1. Méthodologie

1.1 *Recueil des données existantes*

Cette première étape a permis d'identifier les secteurs qui présentent, ou sont susceptibles de présenter un intérêt patrimonial, d'identifier les espèces présentant un réel enjeu vis-à-vis du projet, et de délimiter les espaces qui feront l'objet de prospections sur le terrain.

L'analyse générale comprend, dans une aire d'étude large (dépassant largement le site d'implantation du projet et comprenant les zones protégées environnantes) :

- le recueil et l'analyse des données bibliographiques existantes :
 - o les études environnementales liées au projet de Grand Contournement de Bordeaux,
 - o le volet « milieux naturels » de l'étude d'opportunité de l'aménagement de l'A63 en Gironde (2011).
- L'identification des périmètres réglementaires et des inventaires patrimoniaux concernés ou situés en limite du site d'implantation du projet,
- La consultation des documents techniques existants : SDVP, SDAGE Adour-Garonne, SAGE, ...

1.2 *Habitats naturels*

Les habitats naturels ont été identifiés à partir des données du volet « milieux naturels » de l'étude d'opportunité de l'A63 en Gironde associées à un passage sur le terrain réalisé le 14 juin 2012.

Les habitats patrimoniaux sont classés suivant 4 niveaux d'intérêt :

- **Très fort** – annexe I de la directive Habitats (niveau européen),
- **Fort** – habitats rares ou peu communs au niveau national (par exemple certaines zones humides d'intérêt national ne figurant pas dans l'annexe I) (niveau national),
- **Moyen** – milieux peu communs dans la région ou milieux issus de la dégradation d'habitats de niveau supérieur (par exemple la lande humide à Molinie correspondant à une forme dégradée de la lande humide atlantique méridionale) (niveau régional),
- **Faible** - autres habitats naturels ayant des intérêts pour la faune (abris, connexions, ...)

1.3 *Flore patrimoniale*

La journée de prospection concernant la flore a été réalisée le 14 juin. L'ensemble de la zone d'étude a été parcourue à la recherche d'éventuelles espèces végétales patrimoniales.

L'analyse patrimoniale de la flore est réalisée suivant 4 niveaux :

MAJEUR – espèce des annexes II ou IV de la directive Habitats ou inscrite sur le livre rouge de la flore menacée en France (espèces prioritaires)

FORT – espèce protégée en France ou inscrite sur le livre rouge de la flore menacée en France (espèces à surveiller) ou espèce protégée en Aquitaine et déterminante ZNIEFF,

MOYEN – espèce protégée en Aquitaine ou espèce protégée en Gironde et déterminante ZNIEFF,

FAIBLE – espèce protégée en Gironde ou d'intérêt local.

Le niveau d'enjeu de chaque espèce peut être augmenté ou diminué en fonction de la rareté de l'espèce dans la région biogéographique où se situe la zone d'étude (dans le cas présent, le plateau landais).

1.4 *Faune patrimoniale*

Afin de confirmer le diagnostic écologique du site, une expertise de terrain a été effectuée par les ingénieurs écologues d'Atelier BKM concernant les relevés faunistiques.

DATES	OBSERVATEURS	CONDITIONS METEOROLOGIQUES	PERIODE	GROUPES ETUDIES
14/06/2011	A. JOUSSET, G. LEFRERE	Ensoleillé, vent modéré à fort	Diurne	Oiseaux, Mammifères, Reptiles, Insectes

Au cours de cette prospection de terrain, différentes méthodologies d'inventaires ont été utilisées selon le groupe d'espèces :

Mammifères terrestres

Etant donné qu'il est difficile de procéder à une étude exhaustive des mammifères terrestres sans mettre en œuvre des moyens extrêmement lourds, l'inventaire se base essentiellement sur la bibliographie et sur la recherche d'indices de présence (fèces, empreintes, reliefs de repas, coulées et recherche des gîtes). L'ensemble du site est donc parcouru à pied et les indices de présence sont relevés, en accordant plus d'attention aux endroits spécifiques de marquage de territoire tels que les troncs d'arbres couchés ou endroits surélevés. Les coulées sont également observées de près afin d'y détecter la présence d'empreintes caractéristiques.

Oiseaux

La journée de prospection étant relativement tardive pour utiliser une méthode destinée à identifier les oiseaux nicheurs, la méthode d'inventaire consiste à identifier les espèces à vue et au chant lors des prospections générales du site.

Reptiles

L'inventaire des reptiles est réalisé grâce à des observations directes des animaux, lors des prospections générales du site et sur la recherche d'indices de présence (mues notamment). Une attention plus particulière est accordée aux endroits les plus exposés au soleil et aux lieux permettant aux reptiles de garder la chaleur tels que les planches de bois au sol, les tas de pierres etc.

Lépidoptères rhopalocères

L'inventaire des lépidoptères est réalisé par collecte des adultes et des larves. Leur capture est nécessaire grâce à un filet à papillons puis l'identification se fait essentiellement sur la base de photographies. Les individus sont par la suite tous relâchés. Chaque habitat du site est prospecté, en accordant plus d'importance aux habitats les plus favorables. Les larves (chenilles) sont également étudiées bien que leur découverte reste cependant assez difficile et aléatoire. Leur recherche peut être utile pour inventorier des lépidoptères qui se trouvent en faibles effectifs à l'état adulte, mais en nombre important au stade larvaire.

Odonates

L'inventaire des odonates (libellules et demoiselles) repose sur la collecte d'exuvies (dépouilles larvaires) par prospection de la végétation rivulaire et par la capture des adultes avec un filet à papillons. Les individus sont par la suite soit identifiés sur place, soit pris en photo pour identification ultérieure. Les captures s'effectuent au fur et à mesure des prospections, en privilégiant les habitats les plus favorables (berges boisées, grandes herbes, eau courante et stagnante).

Coléoptères xylophages

La recherche des coléoptères xylophages passe par l'inspection des arbres âgés et creux afin de détecter toute trace d'activité :

- Repérage des arbres et qualification de leur aptitude d'hôte potentiel,
- Repérage des traces d'activité potentielle sur l'arbre hôte (cavités, trous de sortie...),
- Inspection des détritiques en pied d'arbre et recherche de téguments, crottes, et carcasses de coléoptères.

L'analyse patrimoniale permet d'évaluer le niveau d'intérêt des espèces selon leurs protections réglementaires et ainsi les hiérarchiser selon leur importance. Le niveau d'enjeu écologique de chaque espèce animale patrimoniale de l'aire d'étude rapprochée est défini en utilisant la méthodologie suivante.

Il est important de prendre en compte le statut réel de l'espèce, à savoir son niveau de rareté et son évolution (régression), en plus de son degré de protection, car celui-ci ne prend pas nécessairement en compte la situation réelle de l'espèce ; une espèce protégée en France peut y être commune, une autre non.

C'est pourquoi la note de certaines espèces a été majorée du fait de leur niveau de rareté localement, sans que celles-ci soient mentionnées sur les listes de protection ou liste rouge. C'est le cas des insectes, non pris en compte actuellement dans la liste des espèces déterminantes en Aquitaine.

Le calcul du niveau d'intérêt d'une espèce se fait en additionnant les points des divers statuts figurant dans les tableaux des listes d'espèces patrimoniales, avec les correspondances suivantes :

- Présence dans une annexe de la Directive Habitats (Annexe II et / ou IV) ou de la Directive Oiseaux (Annexe I) -----	1 point
- Protection nationale -----	1 point
- Présence sur la Liste rouge Nationale :	
LC (Préoccupation mineure) ou DD (données insuffisantes) -----	0 point
NT (Quasi-menacé) ou VU (vulnérable) -----	1 point
EN (En danger) -----	2 points
- Espèce déterminante ZNIEFF en Aquitaine -----	1 point

Concernant les oiseaux, les espèces indiquées comme déterminantes sont les espèces présentes dans la liste des espèces déterminantes ZNIEFF d'Aquitaine, cependant, le critère couple n'est pas vérifié. Seules les conditions supplémentaires, notamment géographiques, sont respectées.

Le cumul des points aboutit à la hiérarchisation de l'intérêt patrimonial des espèces, selon le principe suivant :

Note = 4 ou 5 → intérêt **MAJEUR**

Note = 3 → intérêt **FORT**

Note = 2 → intérêt **MOYEN**

Note = 1 → intérêt **FAIBLE**

2. Périmètres réglementaires et inventaires

D'après la base de données de la DREAL Aquitaine, la situation de la zone d'étude est la suivante en ce qui concerne l'inventaire national du patrimoine naturel et les zonages réglementaires portant sur des espaces naturels :

Liste des périmètres réglementaires et inventaires situés dans ou à proximité de la limite du projet.

Type d'inventaire	Nom des sites concernés	Distance minimale à la limite du projet
ZNIEFF de type I (zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique)	Station botanique des Argileires	9,18 km au nord-est
ZNIEFF de type II (zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique)	Vallées de la Grande et Petite Leyre	1,68 km au sud-ouest
Type de protection		
Parc naturel régional	Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne	-
Zone Natura 2000 de la Directive Habitats	Vallées de la Grande et Petite Leyre	3,73 km au sud-ouest
Zones vertes du SDAGE Adour-Garonne	Zones vertes du SAGE « Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés »	85 m au sud

➤ ZNIEFF de type I

Les ZNIEFF de type I sont des sites particuliers généralement de taille réduite qui présentent un très fort enjeu de préservation lié à la présence d'habitats et/ou d'espèces rares.

Nom de la ZNIEFF	Superficie	Principales caractéristiques
Station botanique des Argileires (n°36090000)	20 ha	Station abondante d'une espèce végétale rare : la Gentiane pneumonanthe.

La zone d'étude n'est concernée directement ou indirectement par aucune ZNIEFF de type I.

➤ ZNIEFF de type II

Les ZNIEFF de type II correspondent à des grands ensembles naturels riches ou peu modifiés, ou offrant des potentialités biologiques importantes.

Nom de la ZNIEFF	Superficie	Principales caractéristiques
Vallées de la Grande et de la Petite Leyre (n° rég. 00003659)	23 600 ha	Ensemble original de forêts galeries humides composées d'essences diverses et encaissées au milieu du plateau landais monotone. Présence notamment du Vison d'Europe et de la Loutre

La zone d'étude n'est concernée directement par aucune ZNIEFF de type II. Il apparait une relation hydrographique lointaine entre le site du projet et la ZNIEFF de type II « Vallées de la Grande et de la Petite Leyre ».

➤ Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG)

Les Parcs Naturels Régionaux ont pour objectif de concourir à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social, et d'éducation du public. A cette fin, ils ont vocation à être des territoires d'expérimentation locale pour l'innovation au service du développement durable des territoires ruraux.

Le PNRLG a été créé par arrêté du 16 octobre 1970, renouvelé par décret du 17 juillet 2000. Le projet du Parc est traduit dans la charte, élaborée par les collectivités territoriales et les acteurs locaux ; cette charte devient un contrat de développement, fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine, après son adoption par la Région, les départements, les communes et l'Etat. Elle fixe les objectifs à atteindre et les orientations de protection, de mise en valeur et de développement pour 10 ans.

La charte actuelle date du 22 février 2001. Elle est actuellement en cours de révision, un avant-projet ayant été approuvé par le Comité Syndical le 8 octobre 2011.

Cet avant-projet comprend 7 priorités politiques :

- Conserver le caractère forestier du territoire
- Gérer de façon durable et solidaire la ressource en eau
- Les espaces naturels : une intégrité patrimoniale à préserver et à renforcer
- Pour un urbanisme et un habitat dans le respect des paysages et de l'identité
- Accompagner l'activité humaine pour un développement équilibré
- Développer et partager une conscience de territoire
- Impliquer habitants et élus pour partager des valeurs communes

La priorité n°3 de l'avant-projet de charte, qui porte sur les espaces naturels, est composée des objectifs opérationnels suivants :

Objectif 3.1. : Préserver les espaces naturels d'intérêt patrimonial

- Maintenir les qualités environnementales des vallées de la Leyre, des autres vallées et autres, cours d'eau permanents,
- Enrayer la disparition des lagunes du massif forestier,
- Révéler les atouts écologiques de la lande,
- Préserver les enjeux des prairies et systèmes prairiaux,
- Renforcer la place des feuillus sur le plateau pour son intérêt écologique et sylvicole.

Objectif 3.2. : Conforter la biodiversité à l'échelle du territoire

- Développer et pérenniser un système d'évaluation de biodiversité sur le territoire du Parc,
- Mettre en œuvre des plans d'actions pour la préservation des espèces,
- Renforcer les protections foncières et réglementaires.

Objectif 3.3. : Favoriser l'appropriation locale des enjeux environnementaux

- Faire des gestionnaires, usagers et habitants, des acteurs de la préservation de la biodiversité,
- Organiser l'accueil du public et limiter son impact sur les milieux naturels.

Objectif 3.4. : Identifier, préserver, et restaurer les continuités écologiques

- Définir les continuités écologiques et suivre leur évolution,
- Maintenir et restaurer les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques et les sites satellites.

L'aire de repos des Gargails est localisée à l'intérieur des limites du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne mais ne présente pas d'espace naturel patrimonial particulier listé dans les objectifs opérationnels du projet de charte (cours d'eau permanent, forêt galerie, lagune).

➤ **Zones Natura 2000 de la Directive Habitats**

Le réseau Natura 2000 est destiné à assurer un tissu cohérent d'espaces protégés visant à maintenir la biodiversité des habitats naturels et des espèces sauvages sur le territoire européen. Il doit aussi contribuer à la mise en œuvre d'un développement durable conciliant les exigences écologiques des habitats et des espèces, avec les exigences économiques, sociales, et culturelles locales.

Un document de gestion, appelé Document d'Objectifs (DOCOB), est prévu pour chacun des sites. Il contient un diagnostic écologique et socio-économique du site, et propose des actions concrètes de gestion pour maintenir la biodiversité de la zone.

Nom de la zone	Superficie	Principales caractéristiques
SIC « Vallées de la Grande et de la Petite Leyre » (FR7200721)	5 686 ha	Vaste réseau hydrographique des Landes de Gascogne possédant une ripisylve presque continue, à richesse floristique et faunistique élevée. Présence de plusieurs espèces d'intérêt communautaire dont le Vison d'Europe, la Loutre, et la Cistude d'Europe. Le DOCOB de ce site Natura 2000 est validé et en cours de mise en œuvre.

La zone d'étude n'est concernée directement par aucun site Natura 2000. Il apparaît une relation hydrographique lointaine entre le site du projet et LE SITE Natura 2000 FR7200721 « Vallées de la Grande et de la Petite Leyre ».

➤ **Zones Vertes du SDAGE Adour-Garonne**

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour-Garonne 2010-2015 a été approuvé par le Préfet coordinateur de bassin le 1er décembre 2009. Le SDAGE est un document d'orientation stratégique pour une gestion harmonieuse des ressources en eau qui concerne l'ensemble des milieux aquatiques du bassin : fleuves et rivières, lacs, canaux, estuaires, eaux côtières, eaux souterraines libres ou captives, et zones humides.

Le SDAGE Adour-Garonne prévoit des mesures de protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Ces espaces sont délimités pour chaque Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et portent le nom de Zones vertes.

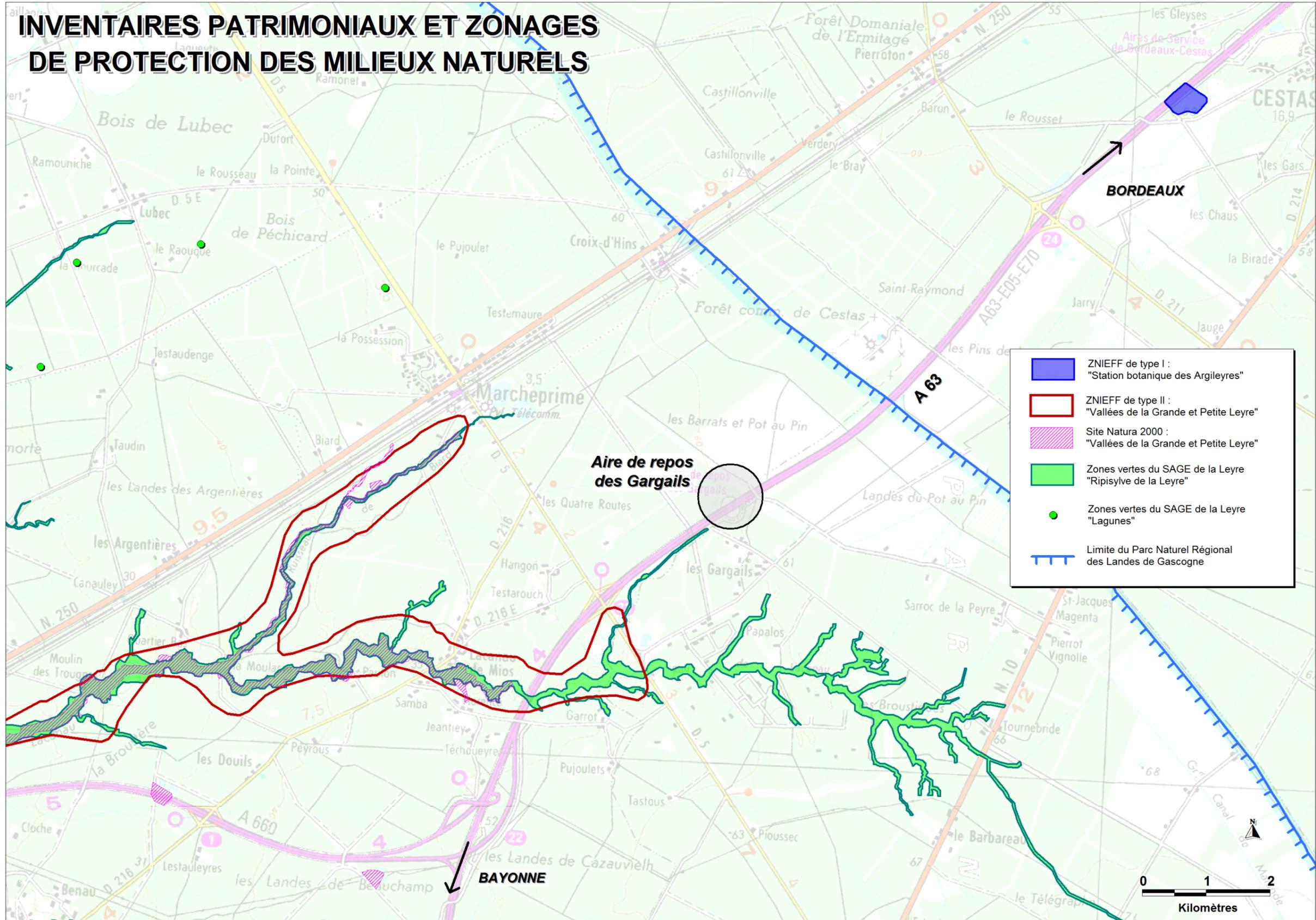
Pour le territoire du SAGE « Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés », les milieux classés en zones vertes sont les suivants :

- Ripisylve de la Leyre et des rivières côtières
- Delta de la Leyre
- Lagunes

Le site du projet est localisée à proximité immédiate (moins de 100 m) de la limite des zones vertes du SAGE « Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés ».

Aucun autre périmètre de protection ni d'inventaire du patrimoine naturel n'est concerné directement ou indirectement par le projet.

INVENTAIRES PATRIMONIAUX ET ZONAGES DE PROTECTION DES MILIEUX NATURELS



3. Habitats naturels

3.1 Les habitats du site du projet

Les habitats naturels rencontrés dans la zone d'étude sont les suivants :

- Parcs et jardins (code CORINE Biotopes : 85)
- Forêts de pins maritimes (code CB : 42.81)
- Landes atlantiques à Erica et Ulex (code CB : 31.23)
- Fossé à végétation amphibie et aquatique (codes CB : 89.22 x 22.31 x 22.41)

Liste des habitats de l'aire d'étude

Habitats observés au sein des sites prospectés	Code Corine Biotopes	Code Natura 2000	Enjeu écologique
Forêt de Pins maritimes avec sous-bois de landes atlantiques à Erica et Ulex	42.81x31.23	-	Faible
Fossé à végétation amphibie et aquatique	89.22x22.31x22.41	-	Faible
Parcs et jardins	85	-	-

➤ L'habitat Parcs et jardins

Il correspond aux aires de pique-nique et à leurs abords ; il s'agit des secteurs les plus proches des aires de stationnement. L'espace est planté d'arbres : Pin maritime (*Pinus pinaster*) surtout, et quelques Chênes pédonculés (*Quercus robur*). Il n'y a pas de strate arbustive ou buissonneuse et la strate herbacée est entretenue régulièrement par fauchage. Le piétinement entraîne l'éclaircissement ou la disparition localisée de cette strate herbacée. Celle-ci s'apparente selon les endroits à une prairie ou à une pelouse, et sous les pins à une lande basse clairsemée.

Les espèces rencontrées fréquemment sont, en bord de chaussée, le Brome mou (*Bromus gr. hordeaceus*), l'Orge queue de rat (*Hordeum murinum*), l'Amaranthe couchée (*Amaranthus deflexus*), la petite Mauve (*Malva neglecta*), ...

A l'intérieur des aires on trouve, dans les espaces enherbés, des plantes de prairie ou gazon telles que la petite Oseille (*Rumex acetosella*), le Ray-grass anglais (*Lolium perenne*), le Trèfle rampant (*Trifolium repens*), le Geranium mou (*Geranium molle*), la Pâquerette (*Bellis perennis*), l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), le Liondent hispide (*Leontodon hispidus*), ...

Sous les pins on relève des espèces de lande comme l'Hélianthème à gouttes (*Tuberaria guttata*), l'Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*), la Danthonie décombente (*Danthonia decumbens*), le Simethis (*Simethis mattiazzii*), ...

Ce type d'habitat, très anthropisé, ne présente pas d'intérêt écologique particulier.

➤ La forêt de pins maritimes

La pinède occupe la partie ouest de l'aire des Gargails. Il s'agit d'une plantation assez peu dense d'arbres d'âge comparable à identique. Il n'y a pas de strate arbustive ou buissonneuse.

Le secteur le plus au nord de la pinède, qui fait sans doute l'objet d'un entretien plus intensif, présente un sous-bois de type intermédiaire entre lande et prairie.

Le secteur au sud, ne paraissant pas fauché le jour de la visite de terrain, est une lande de composition floristique variable.

La forêt de Pins maritimes ne possède aucun enjeu patrimonial du point de vue du milieu naturel.

➤ Les sous-bois de landes atlantiques à Erica et Ulex

Ce type de sous-bois est présent dans le secteur sud-ouest de l'îlot de l'aire des Gargails, entre A63 et parkings, ainsi que dans le secteur le plus à l'ouest de la pinède.

Dans l'îlot central il correspond à un secteur moins entretenu, qui est toutefois fréquenté par les usagers de l'aire comme en témoignent les endroits piétinés.

Sous la pinède le sous-bois concerné paraît plus naturel.

On distingue ici deux types de landes en fonction des espèces qui y sont présentes :

- les landes sèches à mésophiles,
- les landes mésophiles à fraîches.

Dans les landes sèches à mésophiles domine soit l'Avoine de Thore (*Pseudarrhenatherum longifolium*), soit l'Agrostide de Curtis (*Agrostis curtisii*).

Dans les landes mésophiles à fraîches se rencontre la Molinie bleue (*Molinia caerulea*), plus ou moins abondante, accompagnée ou non des espèces précédentes ou de la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

Les autres espèces fréquentes sont des espèces typiques des landes comme la Callune (*Calluna vulgaris*), la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), le Simethis, la Bourdaine (*Frangula dodonei*). La Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), espèce plus nettement hygrophile, a également été recensée dans le secteur frais de la pinède mais en faible effectif.

Les landes sous pinède sont fréquentes dans le massif landais et ne sont pas considérés comme des habitats à fort enjeu patrimonial.

➤ Le fossé à végétation amphibie et aquatique

Ce fossé longe toute la zone d'étude. Il était en eau lors de la visite (environ 20 cm de hauteur d'eau), l'eau étant légèrement courante (vers le sud-ouest).

Les berges du fossé sont occupées par la végétation des espaces environnants à laquelle s'ajoutent plus près de l'eau des espèces plus hygrophiles : Molinie bleue, Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*), Saule roux (*Salix acuminata*), Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*).

L'espace aquatique est colonisé par une végétation aquatique (code CB : 22.41) : Utriculaire (*Utricularia sp*), et amphibie (code CB : 22.31) : Gaillet des marais (*Galium palustre subsp. palustre*), Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), Agrostide blanche (*Agrostis stolonifera*), Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*), Menthe aquatique (*Mentha aquatica*), Scirpe à tiges nombreuses (*Eleocharis multicaulis*), Scirpe flottant (*Eleogiton fluitans*), Jonc à feuilles aigues (*Juncus acutiflorus*), ...

Ce type de fossé à eaux acides est fréquent dans les landes, cet habitat ne présente pas d'enjeu patrimonial particulier. On note cependant une certaine diversité floristique dans ce fossé, qu'il conviendrait de préserver, d'autant plus qu'il est susceptible d'abriter une espèce d'intérêt (voir le § flore).

Il faut noter aussi la présence d'assez nombreux déchets (sacs et bouteilles en plastique) qui en détériorent la qualité.

3.2 L'environnement immédiat du projet

La caractérisation et la cartographie des habitats entourant la zone d'étude ont été réalisées à partir des données du volet « milieux naturels » de l'étude d'opportunité de l'aménagement de l'A63 en Gironde.

Les habitats communs en Aquitaine constituent la part la plus importante des habitats observés à proximité de l'aire des Gargails : boisements de résineux, landes, chênaie acidiphile, ... Les habitats concernés sont listés dans le tableau suivant et ceux présentant un enjeu moyen à très fort sont décrits en suivant.

Liste des habitats observés à proximité de l'aire d'étude

Habitats observés au sein des sites prospectés	Code Corine Biotopes	Code Natura 2000	Enjeu écologique
Eaux oligotrophes à communautés amphibiennes	22.11x22.44	3110-1	Très fort
Lagunes	22.1	-	Fort
Landes mésophiles	31.2	-	Moyen
Fourrés	31.8	-	Faible
Forêt de Pins maritimes	42.81	-	Faible
Chênaie acidiphile	41.5	-	Faible

Eaux oligotrophes à communautés amphibiennes

Ce type de plan d'eau est caractérisé par un substrat oligotrophe et des variations du niveau d'eau permettant le développement de gazons amphibiens. Les espèces observées sont le Millepertuis des marais, le Scirpe à nombreuses tiges, la Baldellie fausse renoncule... Une seule espèce végétale patrimoniale a été observée à savoir le Rossolis à feuilles intermédiaires.

Etant donné la proximité du site du projet avec cet habitat sensible aux pollutions, des précautions devront être prises afin de s'assurer de la préservation de la qualité des eaux de ce plan d'eau.

Lagunes

Il s'agit de mares naturelles caractéristiques du plateau landais. Elles dépendent, pour leur alimentation hydrique, des variations de nappe et ont une forte valeur patrimoniale.

La lagune cartographiée est éloignée du projet et ne sera pas impactée par ce dernier.

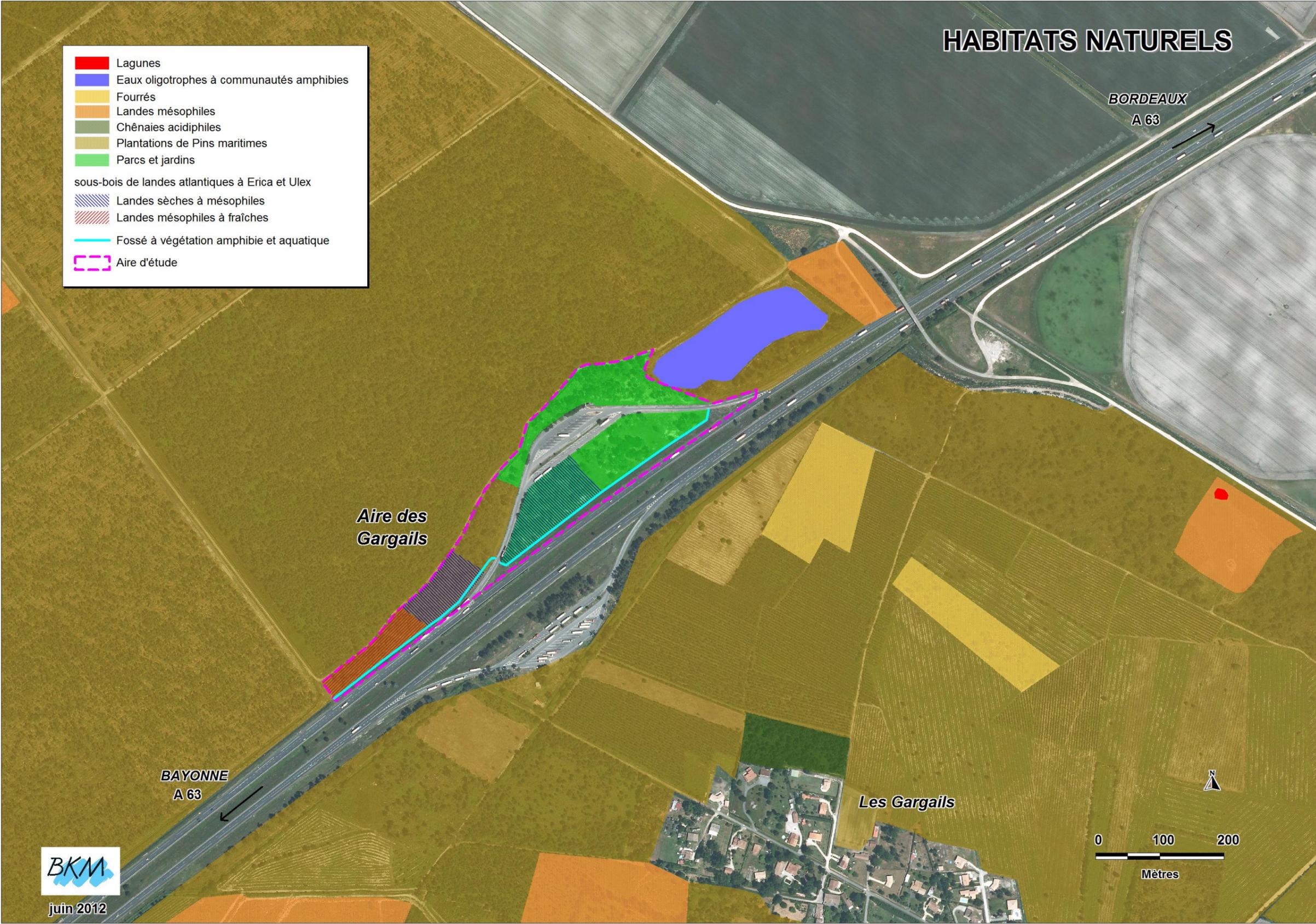
Landes mésophiles

Ce type de milieu se retrouve au niveau des coupes forestières, des parcs feux, sous les lignes électriques ou en sous-bois dans la pinède. Les landes mésophiles sont constituées de plantes adaptées à des conditions de sol sévères (sols acides maigres, sécheresse au moins une partie de l'année).

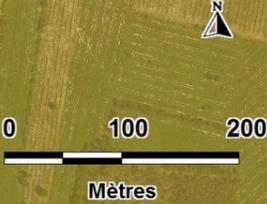
Les landes mésophiles cartographiées ne seront pas concernées par le projet.

HABITATS NATURELS

- Lagunes
- Eaux oligotrophes à communautés amphibiennes
- Fourrés
- Landes mésophiles
- Chênaies acidiphiles
- Plantations de Pins maritimes
- Parcs et jardins
- sous-bois de landes atlantiques à Erica et Ulex
- Landes sèches à mésophiles
- Landes mésophiles à fraîches
- Fossé à végétation amphibie et aquatique
- Aire d'étude



juin 2012



4. Flore patrimoniale

Les données relatives à la présence de stations d'espèces végétales remarquables dans ou à proximité de l'aire d'étude proviennent de la journée de terrain du 14 juin 2012 réalisée par Atelier BKM et des prospections de 2010-2011 réalisées par Atelier BKM dans le cadre de la réalisation du volet « milieux naturels » de l'étude d'opportunité de l'aménagement de l'A63 en Gironde.

4.1 La flore patrimoniale du site du projet

Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée lors du recueil des données bibliographiques.

Les habitats « parcs et jardins », « forêt de pins maritimes » et « landes atlantiques » ne présentent aucune espèce d'intérêt patrimonial. L'Agrostide de Curtis est considérée comme peu commune en Gironde mais elle est commune dans le massif landais.

Le fossé abrite une Utriculaire, qui est soit l'Utricule commune (*Utricularia vulgaris*), soit l'Utriculaire citrine (*Utricularia australis*), qui sont difficiles à différencier en l'absence de fleurs. La floraison a lieu entre juin et octobre et ne se produit pas toujours.

Liste des espèces végétales patrimoniales observées au sein de l'aire d'étude

Nom français	Nom latin	DH	PN	PR	P33	LR	DZ	Rareté	Enjeu écologique
Utriculaire commune / Utriculaire citrine	<i>Utricularia vulgaris</i> L. / <i>Utricularia australis</i> R.Br.	-	-	- X	-	-	OUI	R	FORT

DH : Directive Habitats - II : Annexe II – IV : Annexe IV

PN : Protection Nationale – PR : Protection Régionale – P33 : Protection en Gironde

LR : Livre Rouge de la Flore menacée de France (MNHN, 1995) : 1 : espèces prioritaires ; 2 : espèces à surveiller

DZ : espèce déterminante ZNIEFF

Rareté : AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare

L'Utriculaire citrine est protégée au niveau régional et **l'Utriculaire commune** n'a pas de statut de protection. Ces deux espèces sont considérées comme étant en régression et rares en Aquitaine. L'Utriculaire commune semblerait être moins fréquente que l'Utriculaire citrine qui a notamment été observée à plusieurs reprises dans des plans d'eau bordant l'A63 (d'après l'étude d'opportunité de l'aménagement de l'A63 en Gironde).

Les interventions prévues dans le projet au niveau du fossé se limiteront au raccordement pour l'évacuation des eaux du bief ou du bassin. Il n'y aura pas de recalibrage du fossé. Des précautions devront être prises et vérifiées par un écologue afin de ne pas impacter directement la station d'Utriculaire lors de travaux de raccordement.

L'Utriculaire présente, que ce soit l'Utriculaire citrine ou l'Utriculaire vulgaire, est peu exigeante concernant la qualité des eaux. Ces espèces peuvent être observées dans des eaux oligotrophes à eutrophes. Elles sont cependant liées à des eaux stagnantes. Afin de s'assurer du maintien de la présence de cette espèce, nous préconisons que le projet ne modifie pas les conditions hydrologiques observables actuellement dans ce fossé que ce soit du point de vue de la qualité des eaux que du point de vue des débits.

4.2 La flore patrimoniale proche du site du projet

Les espèces végétales patrimoniales présentes à proximité de l'aire d'étude ont été répertoriées et cartographiées à partir des données bibliographiques. Elles sont présentées dans le tableau suivant et décrites en suivant.

Liste des espèces végétales patrimoniales observées à proximité de l'aire d'étude

Nom français	Nom latin	DH	PN	PR	P33	LR	DZ	Rareté	Enjeu écologique
Rossolis intermédiaire	<i>Drosera intermedia</i> Hayne	-	X	-	-	2	OUI	AR	FORT
Linaire de Pélissier	<i>Linaria pelisseriana</i> L.	-	-	x	-	-	OUI	AR	FORT
Jacinthe d'Espagne	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm. <i>hispanica</i> (Mill.) Kerguelen	-	-	-	x	-	OUI	R	MOYEN
Lotier grêle	<i>Lotus angustissimus</i> L. <i>subsp. angustissimus</i>	-	-	x	-	-	OUI	AC	FAIBLE

DH : Directive Habitats - II : Annexe II – IV : Annexe IV

PN : Protection Nationale – PR : Protection Régionale – P33 : Protection en Gironde

LR : Livre Rouge de la Flore menacée de France (MNHN, 1995) : 1 : espèces prioritaires ; 2 : espèces à surveiller

DZ : espèce déterminante ZNIEFF

Rareté : AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare

Rossolis intermédiaire

Il s'agit d'une plante insectivore que l'on retrouve au sein de landes humides, fossés et tourbières. Elle est considérée comme assez rare en Aquitaine, présente essentiellement dans les fossés des landes de Gascogne. C'est une espèce protégée au niveau national.

Cette espèce a été observée en 2010 au niveau des berges du plan d'eau de l'Aire des Gargails. Elle ne sera pas directement impactée par le projet mais il s'agit d'une espèce sensible à toute dégradation de la qualité des eaux. Des précautions devront être prises afin de préserver le plan d'eau de l'aire des Gargails et ses berges.

Linaire de Pélissier

La Linaire de Pélissier se retrouve au niveau de milieux sablonneux variés tels que les champs, jachères ou zones rudérales. Elle est présente dans une grande moitié sud-ouest de la France. En Aquitaine elle est protégée au niveau régional et considérée comme assez rare et en régression.

De nombreux pieds de cette espèce ont été observés en 2011 au niveau du passage supérieur situé entre l'aire des Gargails et les zones cultivées au nord. Cette espèce est essentiellement sensible aux effets d'emprise. Le projet n'aura donc pas d'impact sur le maintien des stations observées.

Jacinthe d'Espagne

Cette Jacinthe est cultivée mais il existe également des populations spontanées en Gironde. Ces populations sont localisées et présentent peu d'individus. C'est une espèce protégée au niveau départemental en Gironde.

Une station de cette espèce a été observée sur les bermes de l'autoroute A63 à l'entrée de l'aire de services des Gargails. Du fait de sa proximité avec le projet, la station de cette espèce devra être localisée afin d'éviter toute destruction accidentelle.

Lotier grêle

Cette espèce est observée au niveau des milieux sablonneux ouverts. Elle est assez commune en Aquitaine et bénéficie d'un statut de protection régional.

Une station de cette espèce est localisée au niveau du terre plein central à proximité de l'aire des Gargails. Le terre plein central de l'A63 n'est pas concerné par le projet. Celui-ci n'aura pas d'impact sur le maintien de la station de Lotier grêle observée.

FLORE PATRIMONIALE

Données 2010 - 2011

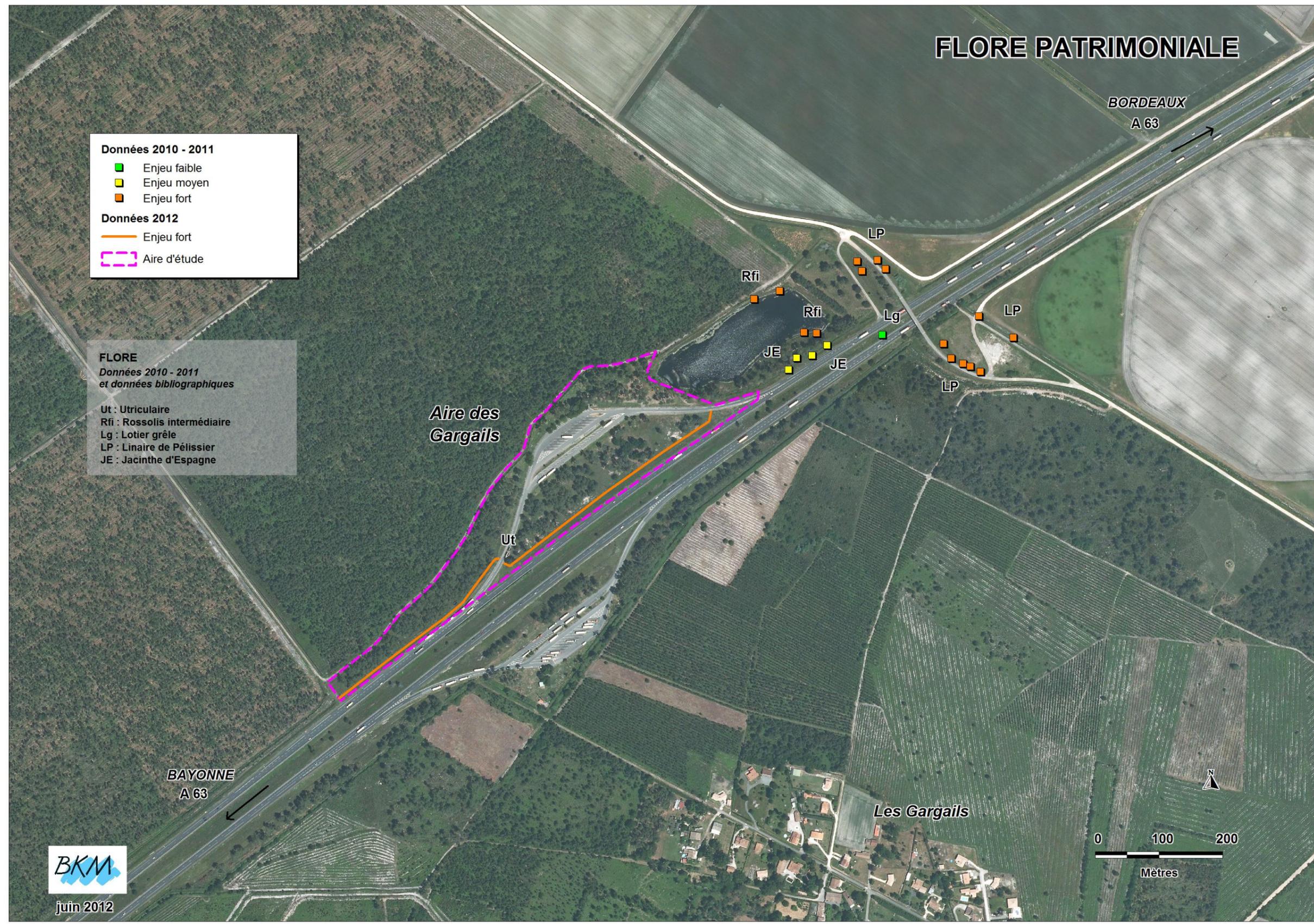
- Enjeu faible
- Enjeu moyen
- Enjeu fort

Données 2012

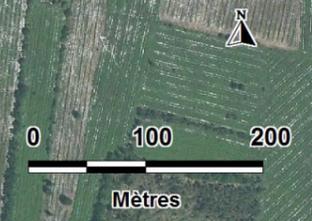
- Enjeu fort
- - - Aire d'étude

FLORE
Données 2010 - 2011
et données bibliographiques

Ut : Utriculaire
Rfi : Rossolis intermédiaire
Lg : Lotier grêle
LP : Linaire de Pélissier
JE : Jacinthe d'Espagne



juin 2012



5. Faune patrimoniale

Les données relatives à la présence d'espèces animales patrimoniales dans ou à proximité de l'aire d'étude proviennent

- des prospections de 2010-2011 réalisées par Atelier BKM et ENTOMA dans le cadre de la réalisation du volet « milieux naturels » de l'étude d'opportunité de l'aménagement de l'A63 en Gironde,
- Des données issues des études environnementales liées au projet de Grand Contournement de Bordeaux.
- D'un inventaire réalisé lors de la journée du 14 juin 2012.

Les listes d'espèces contactées lors de la journée de terrain de 2012 sont présentées en annexes ainsi que les statuts des différentes espèces présentent dans ou à proximité de la zone d'étude.

Les espèces présentant un intérêt moyen, fort à très fort sont présentées ci-après pour chaque groupe faunistique et sur la carte « Faune patrimoniale ».

5.1 Les mammifères terrestres

La journée de prospections n'a abouti à aucune observation concernant des espèces de ce groupe. La présence de clôtures entre l'aire d'autoroute et la pinède à l'extérieur de l'aire d'étude limite fortement la présence des gros mammifères sur le site.

Un axe de déplacement du Cerf et du Sanglier a été répertorié lors de l'étude d'opportunité de l'aménagement de l'A63 en Gironde (source FDC 33).

Notons que la zone d'étude fait partie du bassin versant de la Leyre où est présent le Vison d'Europe.

Mammifères patrimoniaux présents dans ou à proximité de l'aire d'étude

Nom français	Nom latin	Enjeu écologique	Données	
			Source	Année
Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	Majeur	DOCOB Leyres Mission Vison	-

Le **Vison d'Europe** est un mustélidé qui affectionne les lieux boisés aux abords des cours d'eau lents, des étangs et des marais. Son gîte se situe dans un arbre creux ou un terrier creusé dans la berge. Le Vison d'Europe est un prédateur opportuniste et généraliste, se nourrissant de rongeurs, oiseaux aquatiques, batraciens, poissons, reptiles et invertébrés.

Les principales menaces pesant sur cette espèce sont la destruction de son habitat, les destructions directes notamment par collision routière, la compétition avec le Vison d'Amérique et l'apparition de pathologies nouvelles.

Cette espèce fréquente l'ensemble du réseau hydrographique de la Leyre et est très sensible aux risques de collision lors de ses déplacements. Aucun habitat naturel favorable à l'espèce n'est concerné par le projet mais des précautions devront être prises afin d'empêcher le passage d'individus au sein de l'emprise de l'A63 (installation de grillage spécifique).

L'enjeu de ce groupe est en conséquent très faible au sein de l'aire d'étude. Des mesures devront cependant être prises afin d'empêcher le passage de mammifères au niveau de l'emprise de l'A63 par la mise en place de grillages spécifiques pour la grande faune (Cerf, Sanglier) et le Vison d'Europe.

5.2 Les oiseaux

L'aire d'étude présente peu de milieux favorables à l'avifaune hormis les chênes situés au sein du site qui peuvent être utilisés par quelques espèces. Cependant, les boisements présents en dehors de l'aire d'étude, représentés majoritairement par de la pinède et quelques feuillus, peuvent être intéressants pour des espèces affectionnant les milieux boisés. Le site sera plus adapté à des espèces ubiquistes, autrement dit qui ne sont pas inféodées à un milieu particulier.

Lors de la journée de prospection, 13 espèces ont été rencontrées et peuvent être classées selon différents cortèges :

- Les espèces des haies arborées et arbustives : Fauvette à tête noire, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pinson des arbres.
- Les espèces des milieux boisés : Geai des chênes, Grimpereau des jardins, Merle noir, Pouillot véloce, Rossignol philomèle, Sittelle torchepot.
- Les espèces des milieux humides : Milan noir.
- Les espèces ubiquistes (non inféodées à un milieu spécifique) : Moineau domestique, Pie bavarde.

Il est à préciser que la majorité de ces espèces ont été observées en dehors de l'aire d'étude : dans la pinède et dans les îlots de feuillus présents dans le boisement de résineux. Ainsi, peu d'entre elles fréquentent le site.

Ces espèces ne représentent pas un enjeu patrimonial hormis le Milan noir d'enjeu moyen. Cependant cette espèce a été observée au vol en dehors de la zone d'étude et il est peu probable qu'elle utilise le site pour se nourrir ou se reproduire. Le plan d'eau, situé en dehors de la zone d'étude, pourrait être fréquenté ponctuellement par cette espèce.

Oiseaux patrimoniaux présents dans ou à proximité de l'aire d'étude

Nom français	Nom latin	Enjeu écologique	Données	
			Source	Année
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Moyen	Atelier BKM	2011
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Moyen	Atelier BKM	2012
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Moyen	Atelier BKM	2011

Le **Milan noir** occupe les boisements, à proximité de zones humides (cours d'eau, marais, lacs). Il installe son nid dans de grands arbres près des étangs et des cours d'eau où il trouve l'essentiel de son alimentation. En effet, 75 à 90% de son régime alimentaire est constitué de poissons malades ou crevés flottant à la surface de l'eau. Il fréquente également régulièrement les décharges et les dépôts d'ordures. C'est un migrateur qui arrive dans nos régions en mars et y reste jusqu'à septembre. Nicheur peu commun, la population nicheuse est estimée entre 20 000 et 25 000 couples au milieu des années 2000. Les principales menaces qui pèsent sur cette espèce sont la modification des pratiques agro-pastorales, l'électrocution sur les lignes électriques et les collisions routières.

Observé en dehors de l'aire d'étude, le Milan noir ne fréquente pas le site.

La **Fauvette Grisette** est un petit passereau qui fréquente les milieux assez ouverts et broussailleux. Son nid est situé près du sol et bien caché. Elle se nourrit d'insectes et de leurs larves, d'araignées et de fruits rouges à l'automne. Elle est migratrice, potentiellement nicheuse au sein de l'aire d'étude. **Cette espèce n'a pas été signalée au sein de l'emprise du projet.**

Le **Pouillot fitis** se trouve partout où de hauts arbres ou buissons sont présents. C'est une espèce migratrice non nicheuse en Aquitaine et qui s'y trouve uniquement lors de la période migratoire. **Cette espèce n'a pas été signalée au sein de l'emprise du projet. Elle a été observée en migration au niveau de la partie sud de l'aire des Gargails.**

Ce groupe à un enjeu assez faible sur l'aire d'étude. Les principaux habitats des espèces contactées sont situés en dehors de la zone d'étude même si la présence d'arbres (chênes et pins) leur est favorable.

5.3 Les amphibiens

Les prospections concernant les amphibiens se sont limitées aux potentialités des milieux présents du fait de la période trop tardive pour leur observation.

Des prospections nocturnes ont été réalisées en 2011 dans le cadre de l'étude d'opportunité de l'aménagement de l'A63 en Gironde. Aucune espèce d'amphibien n'a été observée lors de ces prospections qui ont concerné notamment le plan d'eau de l'aire des Gargails proche de la zone d'étude.

La zone d'étude présente peu d'intérêt pour ce groupe. En conséquence, il ne nous paraît pas utile d'effectuer des inventaires complémentaires pour ce groupe.

Une espèce est signalée à proximité de la zone d'étude, au niveau des fossés bordant les cultures au nord. Il s'agit de la Rainette méridionale.

Amphibiens patrimoniaux présents dans ou à proximité de l'aire d'étude

Nom français	Nom latin	Enjeu écologique	Données	
			Source	Année
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	Moyen	Atelier BKM	2011

La **Rainette méridionale** est active de début février à décembre. Elle occupe des milieux largement ensoleillés et est l'une des rares espèces d'amphibiens véritablement urbaine. Elle se reproduit dans de nombreux biotopes aquatiques (mares, roselières, bassins divers, ruisseaux...).

Elle se nourrit de petites proies (coléoptères, fourmis, diptères...).

En Aquitaine, cette espèce est présente dans tous les départements et parfois en quantité importante.

L'enjeu de ce groupe est relativement faible. Les données bibliographiques montrent cependant la présence de la Rainette méridionale à proximité de l'aire d'étude mais elle n'est pas directement concernée par le projet. Aucun habitat de reproduction des amphibiens ni aucun axe de migration n'ont été identifiés au sein de la limite du projet.

5.4 Les reptiles

Le site présente quelques milieux favorables à ces espèces comme les fossés, les zones enherbées et autres milieux ensoleillés.

Deux espèces de reptiles ont été observées sur le site lors de la journée de prospection. Il s'agit du lézard des murailles et du lézard vert occidental. Ces deux espèces, communes dans la région ont tout de même un enjeu écologique moyen. Le Lézard des murailles a été observé sur l'ensemble des milieux de l'aire d'étude contrairement au Lézard vert occidental repéré seulement aux abords du plan d'eau, à l'extérieur du site.

Notons que les données bibliographiques nous signalent la présence de la Couleuvre verte et jaune dans la pinède au nord-ouest de l'aire d'étude.

Reptiles patrimoniaux présents dans ou à proximité de l'aire d'étude

Nom français	Nom latin	Enjeu écologique	Données	
			Source	Année
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Moyen	ETEN Environnement (GCBDX)	2005
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Moyen	Atelier BKM	2012
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	Moyen	Atelier BKM	2012

GCBDX : Etude du grand contournement de Bordeaux

La **Couleuvre verte et jaune** a une période d'activité de mars à novembre. Elle est exclusivement diurne et chasse ses proies à vue : micro-mammifères, lézards, serpents, oiseaux et parfois amphibiens. Elle est principalement menacée par la destruction routière.

Cette espèce est signalée dans la pinède située au nord-ouest du projet. C'est une espèce commune et abondante en Aquitaine malgré sa forte sensibilité aux collisions routières.

Le **Lézard des murailles** est un petit lacertidé à teinte dominante grise ou marron. Très ubiquiste, il occupe tous les endroits ensoleillés, secs (murs en pierres, rochers, lisières de bois, béton...) ou humides avec cependant des supports plus secs. Il est fréquent en milieu urbain et apprécie les jardins, murs fissurés, cimetières... Son régime alimentaire se constitue d'insectes, d'araignées et de crustacés. Il hiberne uniquement dans le nord de son aire de répartition dès la fin octobre. Il se nourrit essentiellement d'insectes, d'arachnides et de myriapodes. Localement, la population peut régresser face à une trop forte prédation, notamment par les chats domestiques, mais également par l'utilisation excessive de pesticides qui raréfie ses proies, ainsi que la destruction de vieux murs.

L'espèce a été observée sur l'ensemble du site lors de la journée de prospection.

Le **Lézard vert occidental** est un gros lézard mesurant en moyenne entre 30 à 40 cm avec la queue. Il dépend des habitats à végétation dense avec un milieu ouvert pour pouvoir se chauffer au soleil. Il affectionne également les endroits humides et les points d'eau. Il se nourrit principalement d'insectes (arthropodes, coléoptères, orthoptères...) mais peut à l'occasion consommer de petits mammifères comme des souris. Les principales menaces pesant sur cette espèce sont les activités agricoles, la perte et la dégradation de son habitat et les pollutions chimiques.

Le Lézard vert occidental n'a été identifié qu'aux abords du plan d'eau en dehors de l'aire d'étude. Cependant il est susceptible de fréquenter le site.

Le site présente des habitats intéressants pour les espèces contactées ainsi que pour la Couleuvre verte et jaune présentée dans les données bibliographiques. L'enjeu écologique de ces trois espèces

est moyen. Cependant, les habitats de ces espèces ont un enjeu écologique diminué à faible étant donné que tous les types de milieux présents leur sont favorables.

5.5 Les lépidoptères rhopalocères

Le site présente quelques milieux favorables aux lépidoptères rhopalocères comme les sous-bois à lande mésophile ou les zones enherbées aux abords des parkings. Cependant, ces milieux sont trop restreints pour permettre une grande diversité d'espèces. En conséquence, l'aire d'étude accueille des espèces à forte valence écologique. A noter la présence des boisements en limite de l'aire d'étude qui offre des lisières que peuvent affectionner certaines espèces.

10 espèces ont été contactées sur l'aire d'étude. Quelques cortèges peuvent être mis en évidence :

- Les espèces des milieux ouverts à forte valence écologique : Cuivré commun, Piéride de la rave, Piéride du chou, Procris
- Les espèces des milieux boisés et des lisières : Citron, Cuivré fuligineux, Myrtil, Tircis
- Les espèces des landes : Agreste, Cuivré mauvin

Ces espèces n'ont pas d'enjeux patrimoniaux hormis l'Agreste et le Cuivré mauvin qui ont un enjeu faible. L'Agreste est assez rare dans le massif landais selon les statuts locaux de rareté. Quant au Cuivré mauvin, il est considéré comme assez rare en région Aquitaine.

Les espèces contactées ont un niveau d'enjeu écologique faible ou très faible. En conséquence, l'enjeu de ce groupe est relativement faible au sein de la zone d'étude.

5.6 Les odonates

La présence de fossé au sein de l'aire d'étude est favorable à ce groupe, de même que le plan d'eau en dehors des limites du site. Il est à noter que les fossés sont connectés à ce plan d'eau et donc que les espèces présentes sur ce dernier peuvent potentiellement fréquenter l'aire d'étude.

11 espèces ont été identifiées lors de la prospection. Elles appartiennent toutes au cortège des eaux stagnantes à faiblement courantes : Naïade aux yeux bleus (ou Agrion de Vander Linden), Agrion délicat, Agrion élégant, Agrion jouvencelle, Agrion porte-coupe, Anax empereur, Crocothémis écarlate, Libellule à quatre taches, Orthétrum bleuissant, Petite nymphe au corps de feu, Sympétrum rouge sang.

Une espèce est signalée dans les données bibliographiques au niveau du plan d'eau : il s'agit de la Leucorrhine à front blanc.

Seule la Leucorrhine à front blanc présente un enjeu patrimonial.

Reptiles patrimoniaux présents dans ou à proximité de l'aire d'étude

Nom français	Nom latin	Enjeu écologique	Données	
			Source	Année
Leucorrhine à front blanc	<i>Leucorrhinia albifrons</i>	Majeur	ENTOMA	2011

La **Leucorrhine à front blanc** est une Leucorrhine de taille moyenne dont l'activité débute à la fin mai jusqu'à la mi-août. Elle se caractérise par la présence de taches blanches sur le labium et son abdomen peu élargi. Elle occupe divers types d'étangs et de lacs avec une nette préférence pour les plans d'eau peu profonds, forestiers et pourvus d'une riche végétation.

Elle est très menacée par l'aménagement touristique de la côte atlantique et la conversion de la forêt landaise en zone de maïsiculture qui s'accompagne du remblaiement des zones humides et d'une forte pollution des eaux. Toute pisciculture est à proscrire dans ses habitats.

Cette espèce est très localisée en France, principalement en Aquitaine où elle peut être localement abondante. Elle s'avère donc potentiellement commune sur le secteur d'étude mais localisée uniquement aux pièces d'eau riches en herbiers aquatiques.

Sa compatibilité avec le projet est bonne du moment que le plan d'eau où elle est présente n'est pas concerné par l'aménagement (à la fois physiquement et fonctionnellement).

Hormis la Leucorrhine à front blanc identifiée au niveau du plan d'eau en 2011, l'enjeu de ce groupe est relativement faible au sein de l'aire d'étude. La présence des fossés est primordiale à ce groupe d'espèces.

5.7 Les coléoptères xylophages

L'aire d'étude comporte quelques chênes pouvant être intéressants pour ce groupe d'espèces. A noter que des traces d'activités ont été identifiées (cavités). Cependant, l'absence de détritiques ou de carcasses de coléoptères (ce qui est sans doute dû à une faible présence de prédateurs sur ce secteur) n'ont pas permis de confirmer si ces activités étaient récentes ni d'identifier les espèces en étant à l'origine.

Afin de permettre l'identification de ces espèces, une prospection plus tardive, de préférence en début de nuit, serait nécessaire afin d'observer les individus adultes au moment où ces insectes sont en activité.

Deux espèces à enjeu patrimonial sont potentiellement présentes. Il s'agit du Grand capricorne, inscrit en annexe II et IV de la directive habitats/faune/flore d'enjeu moyen et du Lucane cerf-volant, en annexe II de la même directive, d'enjeu faible.

Le **Grand Capricorne** est un coléoptère de la famille des *Cerambycidae* mesurant près de 6 cm. Son activité est essentiellement crépusculaire et nocturne. Ses larves sont xylophages et se développent sur les chênes sénescents et dépérissants. En France, les populations sont très localisées dans le nord mais communes à très communes dans le sud où elles ne semblent pas menacées. Son activité s'étale de juin à septembre. La régression des populations semble liée à la disparition progressive des milieux forestiers sub-naturels.

La présence de chênes et de traces d'activités plus ou moins récentes justifient sa présence potentielle au sein de l'aire d'étude.

Le **Lucane cerf-volant** est un coléoptère de la famille des *Lucanidae* dont la taille peut atteindre 8 cm. Le développement mandibulaire spectaculaire du mâle lui a donné son nom car il rappelle les bois du Cerf. Il pond ses œufs en terre, à proximité immédiate du bois nourricier. La larve se développe pendant 5 ans dans le bois mort ou en voie de décomposition, principalement sur le chêne. La vie adulte est brève, de la mi-juin à la fin août, période essentiellement consacrée à la reproduction de l'espèce. Les besoins nutritionnels sont quasi inexistantes et se limitent au léchage de sève sur les arbres blessés ou malades. Cette espèce est principalement menacée par la disparition de son habitat, en particulier des gîtes larvaires et par la prédation par les oiseaux (rapaces, pies, geais...).

La présence de chênes et de traces d'activités plus ou moins récentes justifient sa présence potentielle au sein de l'aire d'étude.

La présence des chênes au sein de l'aire d'étude et de traces d'activités font de cette partie du site un habitat favorable à ce groupe faunistique. Deux espèces à enjeu potentiellement présentes, le Grand capricorne et le Lucane cerf-volant, donnent à ce groupe un enjeu moyen sur l'aire d'étude.

FAUNE PATRIMONIALE

BORDEAUX
A 63

DONNES BIBLIOGRAPHIQUES		FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE	
Insectes		Principaux axes de déplacement	
 Enjeu majeur		 Sanglier	
Oiseaux		 Cerf	
 Enjeu moyen		 Oiseaux (rapaces)	
Reptiles		 Aire d'étude	
 Enjeu moyen			
Amphibiens			
 Intérêt moyen			
 Intérêt moyen			
DONNEES 2012			
Insectes			
	Enjeu moyen : arbres présentant des cavités d'insectes xylophages		

OISEAUX
Fg : Fauvette grisette
Pf : Pouillot fitis

INSECTES
Lfb : Leucorhine à front blanc

AMPHIBIENS
Rm : Rainette méridionale

REPTILES
Cvj : Couleuvre verte et jaune

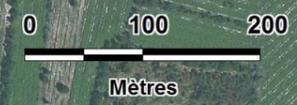
Aire des Gargails

Les Gargails

BAYONNE
A 63



juin 2012



6. Synthèse des enjeux et préconisations

6.1 Synthèse des enjeux écologiques

Deux entités présentant des enjeux écologiques fort et moyen ont été mises en évidence au sein de l'aire d'étude. Elles sont décrites ci-dessous :

Entité d'enjeu écologique fort

- **Fossé bordant l'A63** : du fait de la présence d'une Utriculaire. C'est également un habitat d'intérêt pour différentes espèces animales (lépidoptères, odonates, reptiles, ...) et il fait partie du réseau hydrographique de la Leyre (connexion par le biais du ruisseau de Lacanau).

Entité d'enjeu écologique moyen

- **Chênes pédonculés de l'aire de repos** : du fait de la présence de traces d'activité de coléoptères xylophages. Ce sont également des éléments favorables aux oiseaux (petits passereaux par exemple).

A proximité immédiate de l'aire d'étude, une entité d'enjeu écologique majeur a été identifiée :

Entités d'enjeu écologique majeur

- **Plan d'eau de l'aire des Gargails** : du fait de la présence de la Leucorrhine à front blanc. Cet élément abrite également un habitat d'intérêt communautaire et une espèce végétale protégée au niveau national (Rossolis intermédiaire).

6.2 Préconisations en faveur du milieu naturel

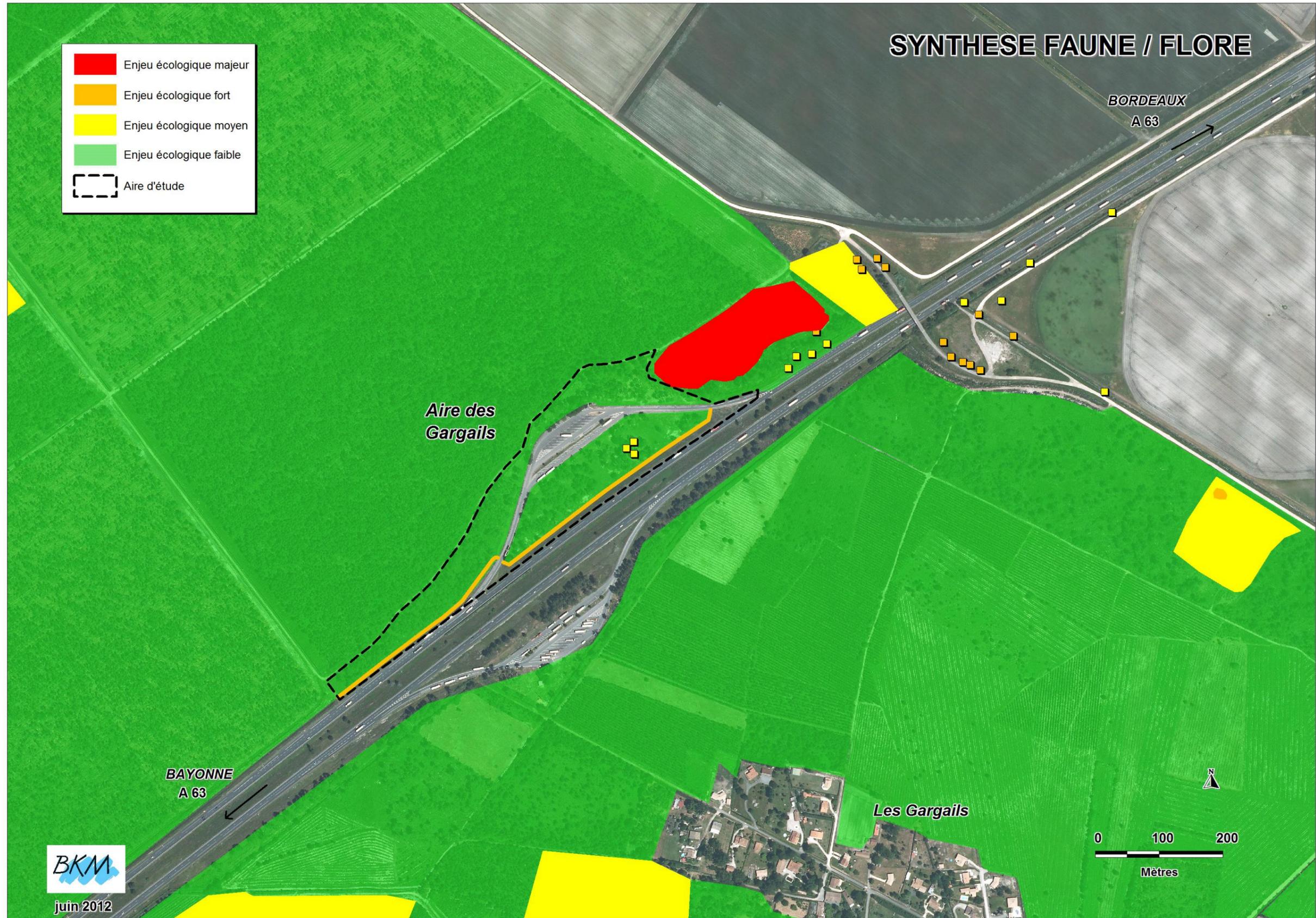
Afin de préserver les entités du milieu naturel présentant des enjeux écologiques moyen, fort ou majeur (voir ci-dessus), le projet devra intégrer quelques préconisations :

- **Limitation de l'emprise du projet au strict nécessaire avec préservation du fossé et des éléments arborés présentant un intérêt patrimonial moyen et fort.**
- Si leur maintien des chênes identifiés n'est pas possible, l'abattage des arbres devra suivre certaines règles afin de préserver les larves des coléoptères xylophages :
 - **Intervention en dehors des périodes de reproduction des insectes xylophages** (juin à septembre).
 - **Dessouchage des arbres avec maintien des troncs entier au sol dans un secteur proche préservé des travaux** (par exemple sous les pins vers le plan d'eau).
- **La présence d'un écologue est souhaitable lors des travaux de raccordement du bief ou bassin au fossé** afin de s'assurer de la préservation de la station d'Utriculaire.

- **Le dispositif de récupération des eaux prévu dans le cadre du projet ne devra pas modifier les conditions hydrologiques observables actuellement** au niveau du fossé (qualité des eaux et débits).
- Des précautions devront être prises pendant les travaux :
 - **Mise en défens et repérage visuel des entités patrimoniales proches des secteurs d'intervention** (fossé, arbres préservés, plan d'eau, station botanique de Jacinthe d'Espagne). Une communication auprès des entreprises en charge des travaux devra être réalisée afin de les sensibiliser vis-à-vis des enjeux écologiques présents.
 - **Précautions pour le maintien de la qualité des eaux** du fossé et du plan d'eau.
 - **Précautions pour éviter la propagation de poussières hors du chantier** (arrosage du sol par exemple).
- Afin d'assurer la perméabilité de l'infrastructure vis-à-vis des mammifères et en particulier du Vison d'Europe nous préconisons également **l'installation de clôtures spécifiques en limite d'emprise comprenant un dimensionnement adapté pour le Cerf, un renforcement au sol pour le Sanglier et la superposition de mailles adaptées au Vison d'Europe au bas des clôtures.**

SYNTHESE FAUNE / FLORE

-  Enjeu écologique majeur
-  Enjeu écologique fort
-  Enjeu écologique moyen
-  Enjeu écologique faible
-  Aire d'étude



ANNEXES

INVENTAIRES FAUNISTIQUES

OISEAUX

Nom français	Nom latin	Statut en France*			EUROPEENNE		NATIONALE		Deter. ZNIEFF	Statut local**
		N	H	M	DO (I)	BERNE	PN	LRN		
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linné, 1758)	N	H	M	-	X	X	-	-	C
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i> (Linné, 1758)	NS	H	M	-	-	-	-	-	C
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i> (Brehm, 1820)	NS	-	-	-	X	X	-	-	C
Merle noir	<i>Turdus merula</i> (Linné, 1758)	NS	H	M	-	-	-	-	-	C
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linné, 1758)	NS	H	M	-	X	X	-	-	C
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> (Linné, 1758)	NS	H	M	-	X	X	-	-	C
Milan noir	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	N	HR	M	DO (I)	-	X	-	-	AC
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i> (Linné, 1758)	NS	H	M	-	-	X	-	-	C
Pie bavarde	<i>Pica pica</i> (Linné, 1758)	NS	-	-	-	-	-	-	-	C
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> (Linné, 1758)	NS	H	M	-	-	X	-	-	C
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	N	H	M	-	X	X	-	-	C
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i> (C. L. Brehm)	N	-	M	-	X	X	-	-	C
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i> (Linné, 1758)	NS	H	M	-	X	X	-	-	C

*N : Nicheur ; NS : Nicheur sédentaire ; H : Hivernant ; M : Migrateur

** C : Commun ; AC : Assez commun

REPTILES

Nom français	Nom latin	EUROPEENNE		NATIONALE		Deter. ZNIEFF	Statut local
		DHFF	BERNE	PN	LRN		
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	DH (IV)	X	X	-		C
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	DH (IV)	X	X	-		C

LEPIDOPTERES RHOPALOCERES

Nom français	Nom latin	EUROPEENNE		NATIONALE		Deter. ZNIEFF*	Statut local**
		DHFF	BERNE	PN	LRN		
Agreste	<i>Hipparchia semele</i>	-	-	-	-	NE	AR
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	-	-	NE	C
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	-	-	-	NE	C
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	-	-	-	-	NE	AC
Cuivré mauvin	<i>Lycaena alciphron</i>	-	-	-	-	NE	AR
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	-	-	NE	C
Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	-	-	NE	C
Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	-	-	NE	C
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	-	-	NE	C
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	-	-	NE	C

*NE : Non évalué

** AR : Assez rare

ODONATES

Nom français	Nom latin	EUROPEENNE		NATIONALE		Deter. ZNIEFF	Statut local
		DHFF	BERNE	PN	LRN		
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	-	-	-	-	NE	-
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	-	-	-	-	NE	-
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	-	-	-	NE	-
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	-	-	-	NE	-
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-	-	-	-	NE	-
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	-	-	-	NE	-
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	-	-	-	-	NE	-

Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	-	-	-	-	NE	-
Orthétrum bleuisant	<i>Orthétrum coerulescens coerulescens</i>	-	-	-	-	NE	-
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	-	-	-	NE	-
Sympétrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	-	-	NE	-
Sympétrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	-	-	NE	-

Données bibliographiques (faune)

Nom Français (Nom latin)	EUROPEENNE		NATIONALE		ZNIEFF	Enjeu	Données	
	DO(I) ou DHFF	BERNE	PN	LRN			Source	Année
INSECTES								
Leucorrhine à front blanc (<i>Leucorrhinia albifrons</i>)	IV	X	X	EN	-	MAJEUR	ENTOMA	2011
MAMMIFERES								
Vison d'Europe (<i>Mustela lutreola</i>)	II et IV	X	X	EN	X	MAJEUR	DOCOB Leyres, Mission Vison	-
OISEAUX								
Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>)	-	X	X	NT	-	MOYEN	BKM	2011
Pouillot fitis (<i>Phylloscopus trochilus</i>)	-	X	X	NT	-	MOYEN	BKM	2011
AMPHIBIENS								
Rainette méridionale (<i>Hyla meridionalis</i>)	IV	X	X	LC	-	MOYEN	BKM	2011
REPTILES								
Couleuvre verte et jaune (<i>Hierophis viridiflavus</i>)	IV	X	X	LC	-	MOYEN	G CBDX	2005

DHFF : Directive Habitats Faune Flore : II : Annexe II ; IV : Annexe IV

DO (I) : Directive Oiseaux Annexe I

PN : Protection Nationale

LRF : Liste Rouge des Espèces Menacées en France : DD : données insuffisantes - LC : préoccupation mineure – NT : quasi-menacé – VU : vulnérable – EN : en danger

ZNIEFF : espèce déterminante ZNIEFF

G CBDX : Etude du grand contournement de Bordeaux

DOCOB Leyres : Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Vallées de la Grande et de la Petite Leyre »

Année : Année d'observation de l'espèce